



POINTE DU COL VI  
DU PETIT SAINT-BERNARD



# Valjoli 2025

BULLETIN MUNICIPAL DE SÉEZ



# Sommaire

Le mot du Maire	page 1
Vos services municipaux	page 2
Finances	page 9
Social - Santé	page 13
Travaux - Eau - Forêt	page 14
Urbanisme - Environnement - Foncier	page 27
Enfance	page 31
Associations	page 39
Animations	page 47
Nos partenaires	page 51
Souvenirs	page 57
Informations pratiques	page 60
Etat civil	page 61



Édité par la Mairie de Séez

Directeur de la publication : L. ARPIN – A-E. LECLERE – J. CAMPERS assistés par la commission  
« Bureau Information Services – Communication »

Conception : V. BENOIT

Rédaction : Elus – Services administratifs et techniques – Associations – CCHT – Ecoles – DSR –  
Parc national de la Vanoise

Photos : Mairie - Ecoles - DSR - Associations - M. ALLOUIS – A. CHICOISNE - Médiathèque -  
CCHT – Parc national de la Vanoise - Pixabay

Photos de couverture : Aménagement derrière l'église (M. ALLOUIS) – Rond-point  
« Porte du Col du Petit Saint-Bernard » (A. CHICOISNE)

Impression : Imprimerie Edelweiss (Bourg Saint-Maurice)

*Papier recyclé, encres végétales, couverture zéro plastique*

# Le Mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,



C'est avec un réel plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro de notre bulletin municipal. Destiné à faire vivre l'information au plus près de chacune et chacun, il témoigne du dynamisme, des projets et de la vie quotidienne de notre commune de 2 400 habitants.

Au fil des pages, vous découvrirez les actions menées au cours des derniers mois, les réalisations abouties ainsi que les projets qui verront le jour prochainement. Qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, de valorisation de nos espaces publics, de services à la population, de vie associative ou encore de temps forts culturels et sportifs, notre ambition reste la même : améliorer le cadre de vie de tous et renforcer l'attractivité de notre village.

Nous tenons également à saluer l'engagement des bénévoles, des associations, des commerçants, des agents communaux et de toutes celles et ceux qui, par leur investissement quotidien, contribuent à la vitalité de notre commune. Leur énergie et leur dévouement sont essentiels à la réussite des projets collectifs que nous portons.

Alors que l'année s'achève, nous souhaitons vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal, nos voeux les plus chaleureux. Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets personnels et professionnels. Puissions-nous continuer, ensemble, à faire vivre notre commune dans un esprit de solidarité, de convivialité et de progrès.

Nous espérons que ce bulletin vous offrira une vision claire et vivante de l'actualité de notre territoire. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos suggestions ou de vos souhaits : votre participation est au cœur de la vie communale.

Bonne lecture, et très belle année à toutes et à tous !

**M. le Maire, Lionel ARPIN  
et l'Équipe Municipale**

# VOS SERVICES MUNICIPAUX

## La Police Municipale



### Infos pratiques :

- Vous effectuez des travaux nécessitant l'installation d'une grue, prenez contact avec la Police Municipale pour un arrêté.
- Vous déménagez ou vous effectuez des travaux qui requièrent un stationnement longue durée sur une zone réglementée, une autorisation de stationnement vous sera délivrée par le service de la Police Municipale.
- Votre véhicule est en panne et en cours de remorquage par votre garagiste ou votre assistance,
- Vous partez en vacances pour plusieurs jours, semaines :

Pensez à informer le service de la police municipale pour trouver une solution afin d'éviter une verbalisation ou une procédure.

### Rappel :

Vous êtes témoin d'un fait inhabituel, inquiétant ou important, en cas d'absence de la Police Municipale, n'attendez pas, alertez la gendarmerie en composant le **17** ou le **112**.

La divagation de votre animal de compagnie est interdite sur le territoire de la commune. Il doit être tenu en laisse. N'oubliez pas de ramasser leur déjection. Le montant de la verbalisation s'élève à **135€**.

Le stationnement hors zone bleue est réglementé à **48h**. La zone bleue est réglementée à **1h30**. Pensez à déplacer votre véhicule.

Contact : [police@seez.fr](mailto:police@seez.fr) - Tél : **06 13 73 40 05**

## Du côté du personnel communal...

La collectivité compte 43 agents dans différents services :

- Service à la population (accueil mairie) : 4 agents
- Services administratifs (secrétariat général, ressources humaines, comptabilité, commande publique) : 4 agents
- Service urbanisme / aménagement / foncier : 3 agents
- Médiathèque : 2 agents
- Police Municipale : 1 agent
- Services techniques : 12 agents
- Services scolaires / périscolaires / entretien : 15 agents

### Notre médiathèque (de gauche à droite) :

Mélanie SUAU – Dolorès ULRICH



## Nos services techniques (de gauche à droite) :

1<sup>ère</sup> rangée : Fabrice JEANTET – Bertrand ARNAUD – Eric ANTOLINI – Fabien GUIDEZ  
 2<sup>ème</sup> rangée : Lionel FAVRE – Fabrice PAILLEX – Graeme HAWICK – Peter CAJKA – Romain CLAREY – Louis DURAND – Raquel LIMA



## Notre service périscolaire de l'école maternelle (de haut en bas) :

Sylvie GUYON-GELLIN – Karine GOLLION – Patricia MARTIN (à droite) – Odile GAYMARD – Anne RONDIN – Céline FOULON

## Notre service périscolaire de l'école élémentaire (de haut en bas) :

1<sup>ère</sup> rangée : Patricia MARTIN – Brigitte BORDET – Christine COURT – Géraldine JANIN – Annick MERCIER-FREPPAZ (restauration scolaire)  
 2<sup>ème</sup> rangée : Odile GAYMARD – Carole BLANC



**Notre service restauration scolaire :**  
Annick MERCIER-FREPPAZ – Miguel DE ALMEIDA



**Notre service administratif et Police Municipale (de gauche à droite) :**  
Camille LE PELLETIER – Valérie SICARDI – Véronique BENOIT – Julie ORHAND – Christelle FRAISSARD – Nathalie MERENDET – Annick COSTERG (Police Municipale) – Laura LECAPITAINE – Audrey BORREL



## **Des changements au sein des services !**

Après quelques années effectuées en tant que responsable des Ressources Humaines, Nathalie MERENDET a été nommée au Secrétariat Général. Christelle FRAISSARD lui succède depuis mi-juin pour le suivi de la carrière des agents ainsi que la gestion administrative du personnel.

Valérie SICARDI est arrivée en début d'année au service foncier pour compléter l'équipe du pôle aménagement avec Laura LECAPITAINE et Jean-Pierre BESENVAL.

Concernant le service à la population, c'est l'arrivée de Julie ORHAND début juin, en renfort tous les matins à l'Etat Civil.

Les services techniques ont vu l'arrivée de Fabrice PAILLEX et le départ de Peter CAJKA.

Nouveaux arrivés : Miguel DE ALMEIDA, au service restauration scolaire et entretien, auprès d'Annick MERCIER-FREPPAZ et Carole BLANC à l'école élémentaire pour le périscolaire et l'entretien.

N'oublions pas l'accueil de stagiaires aux écoles et aux services techniques tout au long de l'année.

# La Médiathèque

Les 10 ans d'Emilien !

## Déjà 10 ans que la médiathèque a ouvert ses portes !



Dix années de rencontres, de partage, de lecture... La Maison d'Emilien, ce n'est pas seulement un bâtiment rempli de livres, c'est un lieu de culture, d'échanges et de lien social au cœur du village. Un lieu de vie.

Un lieu où les enfants viennent lire et développent le goût de la lecture, avec les accueils de classe, ou en famille, et où les plus grands viennent se détendre, s'informer, ou simplement partager un moment. C'est un espace où les générations se croisent, et où chacun peut trouver sa place. Au fil des 10 années de nombreuses animations se sont développées à destination de tous les publics.

Merci à tous de faire vivre ce lieu !



*Chiffres clés 2015-2025*

Ils sont venus à votre rencontre cette année



**L'écrivain italien Paolo Bellomo est venu présenter** son premier roman « *Faïel et les histoires du monde* ». Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre de la première participation de la médiathèque à la saison littéraire de la FACIM.



**L'illustratrice Alice Gravier.** Plasticienne, peintre et illustratrice pour la littérature jeunesse, elle est venue nous parler de la joie de créer des histoires, et des techniques qui accompagnent la naissance d'un album.

*Nous remercions Adeline de La Librai'bubbles (librairie à Aime La Plagne) qui accompagne ces rencontres et dédicaces.*



**Laurent Segal**, producteur, reçu dans le cadre du « Mois du film Documentaire » est venu nous présenter son film « **La disparition des lucioles** ». Une immersion dans les paysages des espaces ruraux à travers les œuvres dessinées de grands auteurs du neuvième art (Bande dessinée).



**Laurence Bourgeois**, Autrice et mycologue, cette passionnée nous a éclairé sur un domaine qu'elle affectionne tout particulièrement : les sous-bois.

## L'art, au cœur de la médiathèque

Quel plaisir pour les yeux de découvrir de nouvelles œuvres au fil de l'année. Les vernissages qui accompagnent ces expositions, sont l'occasion d'échanger avec des artistes passionnés. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir : **Nadège et Sylvain** (sculptures sur bois), **Sophie Dunajev** (photographe professionnelle), **Carla Mondo** (artiste peintre), **Florence Regnault** et ses élèves (peintures, de l'atelier Pictural de Montmény), **Jean-Marie Arpin** (Chalets d'alpage), **Christelle Melon** (cyanotype), et **Marie et David Pascault** (photographies).



## Les temps forts de 2025

### En musique !

Parmi les temps fort 2025, nous avons retrouvé avec grand plaisir nos amies chanteuses, les « **Sœurs de Chœurs** », que vous êtes toujours plus nombreux à venir écouter.

Nous avons voyagé, le temps d'une soirée « autour d'un piano », au son des mélodies de grands compositeurs, interprétées par **Elisabeth Vélicitat**.

Les artistes du **Festival Musica Ricercata** ont ravi petits et grands lors d'un atelier de percussions et d'un conte musical à l'Espace Saint Eloi.

Au son du Ukulélé, **Céline Amer** a embarqué les plus jeunes dans son univers poétique.



Autour des livres !

**La nuit de la lecture**, en janvier, fut une première réussie. Un moment riche en émotion et rire autour de la lecture d'extraits d'œuvres (choisis par les participants) au public.

En mars, une **belle soirée pyjama** en compagnie de Coralie Clavier pour conjuguer émotions et histoires.

Le groupe « **Partageons nos lectures** » se réunit toujours le 3<sup>ème</sup> samedi du mois pour échanger autour de leurs lectures. N'hésitez pas à les rejoindre.

Du livre aux mots, Chantal N. propose un **atelier pour « jouer avec les mots »**, une fois par mois le vendredi après-midi. Rire et convivialité au programme. Renseignez-vous !



Des créations !

*Esprit créatif, es-tu là ?* Les participants aux ateliers se sont adonnés à de nouvelles techniques : le cyanotype (atelier animé par **Christelle Melon**), des créations d'objets en résine, de la peinture à l'aquarelle et la réalisation d'animaux rigolos en boîtes à œufs, pour les plus jeunes.

Mais encore...

Nous remercions l'EVS La Ruchette pour nous avoir sollicité dans le cadre **Festival des Solidarités et Migrants scènes** pour la **projection du film « Seeds of dignity »**.

La première soirée dédiée aux ados « **Nos Ados ont du Talent** » a rencontré un beau succès. Qu'est ce qui anime nos ados aujourd'hui ? une petite dizaine d'entre eux sont venus parler de leurs passions et présenter leurs talents très variés. Merci à Martin, Noé, Célia, Takwa, Lauriane, Jimmy, Timéo, Barnabé, Djévan ! Une prochaine édition est prévue en 2026.



A travers de nombreuses photographies, témoignages, archives, **René Mugnier** a retracé le parcours de combattants, d'actes de résistants, de faits d'armes, des Séerains et Borains, pendant l'occupation, jusqu'à la libération en 1944.

Embarquement à bicyclette direction Londres ! 800 km à vélo entre Amiens et Londres, que nous avons su apprécier bien installés dans nos chaises, avec la projection de photos et vidéos, de ce joli périple réalisé par **Thierry et Valérie Bénarous**.

Le rendez-vous mensuel « **après – midi jeux** » est bien investi par un groupe de joueurs adultes (partenaire l'EVS la Ruchette). Bonne humeur garantie !

**Les animations petite enfance** avec le Relais Petite Enfance rassemblent toujours de nombreuses assistantes maternelles et familles. Le spectacle « Pom'Pomme », de la Cie rayon de Lune, a clôturé cette riche année en rassemblant plus de 80 petits et grands.



## Retour en enfance : Un banc d'écolier à la médiathèque

Nous remercions Mme Rousseau qui a fait la donation d'un pupitre d'écolier tout rénové !



*De jeunes écoliers bien sages !*

## Bénévoles, partenaires et public

Sans eux, la Maison d'Emilien ne serait pas ce qu'elle est ! Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui, depuis le premier jour, ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ce lieu.

Nos partenaires nous permettent de proposer des animations riches et variées, de mutualiser nos moyens et de créer du lien entre les structures. Un grand merci à eux.

Enfin, nous remercions les lecteurs / les visiteurs, qui par leur fréquentation, leur soutien, donnent du sens à notre travail.

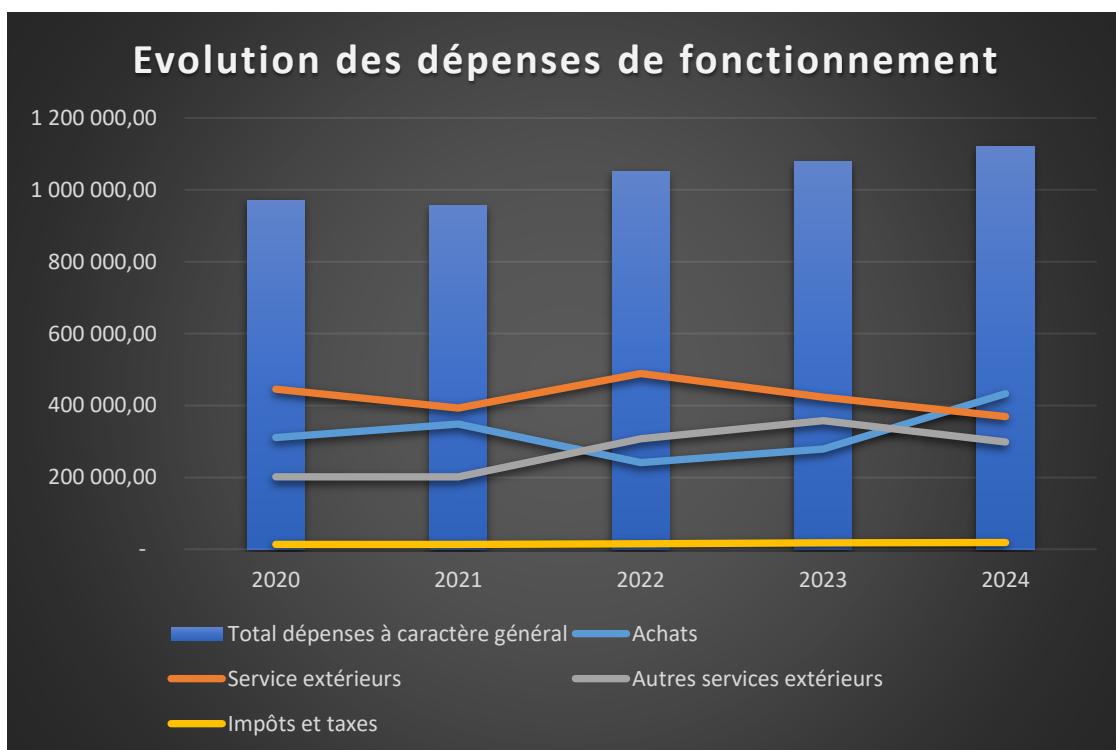
## Gestion financière de la Commune

### La situation financière globale de la Commune

La situation financière de la commune de Séez est structurée comme suit :

- Le financement du fonctionnement repose principalement sur :
  - o La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par les services de l'Etat
  - o Les prélèvements obligatoires (la fiscalité locale)
- L'excédent des recettes de fonctionnement permet de faire face au remboursement de la dette, ce qui maintient la solvabilité de la Collectivité
- Le financement des investissements se fait principalement :
  - o Sur fonds propres
  - o Avec de l'emprunt
  - o Par des subventions
- La commune affiche une capacité d'autofinancement assez confortable qui permet le financement de plus d'un tiers des investissements sur fonds propres

### Les charges à caractère général

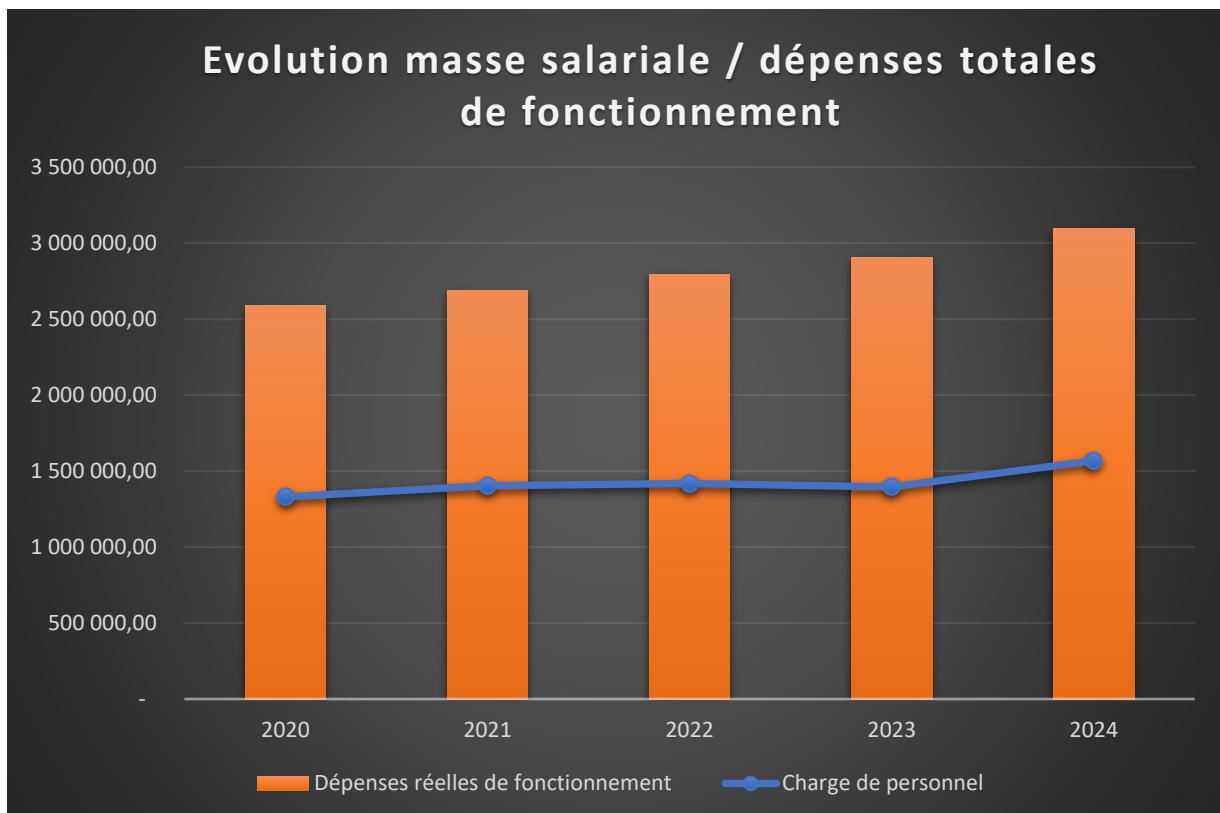


DEPENSES A CARACTERE GENERAL	2020	2021	2022	2023	2024
Achats	310 515	348 600	241 047	278 877	432 962
Service extérieurs	445 220	392 864	488 956	423 295	369 164
Autres services extérieurs	201 577	201 753	307 234	357 814	298 707
Impôts et taxes	13 359	13 441	15 009	18 134	18 651
<b>Total dépenses à caractère général</b>	<b>970 673</b>	<b>956 660</b>	<b>1 052 248</b>	<b>1 078 122</b>	<b>1 119 486</b>

On observe une augmentation significative des dépenses à partir de 2022. Il s'agit de la première année après la période de crise sanitaire. La commune s'est remise à fonctionner normalement. On le voit clairement avec l'évolution de la courbe des achats et des autres services extérieurs. La baisse des services extérieurs est due à une réaffectation de certaines charges sur les bons comptes.

De manière générale, les charges sont contenues.

## Les charges de personnel



Evolution de la masse salariale par rapport aux dépenses totales de fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024
Charge de personnel	1 330 169	1 404 465	1 418 509	1 396 297	1 567 666
Dépenses réelles de fonctionnement	2 588 218	2 688 261	2 795 896	2 908 677	3 095 655

Depuis 2020, la masse salariale augmente tous les ans à la suite de plusieurs événements, à savoir :

### Les augmentations au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année :

- Du SMIC
- Des charges sociales, notamment
  - o Les taux des cotisations à la CNRACL
  - o Les taux des cotisations à l'URSSAF (accidents de travail, cotisation vieillesse)
  - o Les taux de cotisation à l'IRCANTEC

## Indemnités de fin de contrat

Le décret n°2020-1296 du 23 octobre 2020 relatif à l'indemnité de fin de contrat dans la fonction publique, afin de déterminer les modalités d'attribution et de calcul de l'indemnité de fin de contrat dans la fonction publique est paru au Journal Officiel le 25 octobre 2020.

Le décret précisait que :

- Le montant de l'indemnité de fin de contrat est fixé à 10 % de la rémunération brute globale perçue par l'agent au titre de son contrat et, le cas échéant, de ses renouvellements.
- L'indemnité est versée au plus tard un mois après le terme du contrat.

La commune a été impactée financièrement avec l'emploi quotidien de contractuels non permanents pour pallier le remplacement régulier des agents absents.

## Revalorisation des indices de la catégorie C

En 2021, l'indice des catégories C a été revalorisé 2 fois au mois d'avril et au mois d'octobre 2021.

## Renforcement du dispositif de valorisation des agents

- La mise en place du CNAS
- La revalorisation du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Tous ces points ont contribué à la hausse de la masse salariale.

INDICATEURS FINANCIERS DE BASE	2020	2021	2022	2023	2024
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>960 314</b>	<b>698 969</b>	<b>890 117</b>	<b>1 042 180</b>	<b>1 288 002</b>
Recettes Réelles de Fonctionnement	3 509 725	3 354 572	3 657 073	3 912 658	4 350 994
- Dépenses de Gestion des Services	2 549 412	2 655 603	2 766 956	2 870 479	3 062 992
<b>TAUX D'EPARGNE DE GESTION (%)</b>	<b>27%</b>	<b>21%</b>	<b>24%</b>	<b>27%</b>	<b>30%</b>
Epargne de Gestion	960 314	698 969	890 117	1 042 180	1 288 002
/ Recettes de Gestion des Services	3 509 725	3 354 572	3 657 073	3 912 658	4 350 994
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>921 507</b>	<b>666 310</b>	<b>861 176</b>	<b>1 003 981</b>	<b>1 255 339</b>
Recettes Réelles de Fonctionnement	3 509 725	3 354 572	3 657 073	3 912 658	4 350 994
- Dépenses Réelles de Fonctionnement	2 588 218	2 688 262	2 795 897	2 908 677	3 095 656
<b>TAUX D'EPARGNE BRUTE</b>	<b>26%</b>	<b>20%</b>	<b>24%</b>	<b>25%</b>	<b>29%</b>
Epargne Brute	921 507	666 310	861 176	1 003 981	1 255 339
/ Recettes Réelles de Fonctionnement	3 509 725	3 354 572	3 657 073	3 912 658	4 350 994
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>704 011</b>	<b>457 547</b>	<b>664 176</b>	<b>758 534</b>	<b>1 013 088</b>
Epargne Brute	921 507	666 310	861 176	1 003 981	1 255 339
- Remboursement de dette en capital	217 496	208 763	197 000	245 447	242 250
<b>TAUX D'EPARGNE NETTE</b>	<b>20%</b>	<b>14%</b>	<b>18%</b>	<b>19%</b>	<b>23%</b>
Epargne Nette	704 011	457 547	664 176	758 534	1 013 088
/ Recettes Réelles de Fonctionnement	3 509 725	3 354 572	3 657 073	3 912 658	4 350 994
<b>ENCOURS DE DETTE</b>	<b>3 068 679</b>	<b>3 007 676</b>	<b>3 315 549</b>	<b>2 870 967</b>	<b>3 579 982</b>
Encours de dette N-1	3 286 175	3 016 438	2 712 549	3 116 415	3 822 233
+ Emprunts nouveaux N (dont RA)	-	200 000	800 000	-	-
- Remboursements d'emprunts N (dont RA)	217 496	208 763	197 000	245 447	242 250
dont dette ancienne					
dont dette nouvelle					
<b>TAUX D'ENDETTEMENT</b>	<b>86%</b>	<b>81%</b>	<b>85%</b>	<b>98%</b>	<b>79%</b>
Encours de dette N	3 016 438	2 712 549	3 116 415	3 822 233	3 448 051
/ Recettes Réelles de Fonctionnement	3 509 725	3 354 572	3 657 073	3 912 658	4 350 994
<b>CAPACITE DE DESendettement</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
Encours de dette N	3 016 438	2 712 549	3 116 415	3 822 233	3 448 051
/ Epargne Brute	921 507	666 310	861 176	1 003 981	1 255 339

LE TABLEAU RECAPITULATIF RETROSPECTIF 2020 / 2024						TOTAUX
	2020	2021	2022	2023	2024	
	Initial	Initial	Initial	Initial	Initial	Initial
<b>RECETTES REELLES DE GESTION</b>	<b>3 509 725 €</b>	<b>3 354 572 €</b>	<b>3 657 073 €</b>	<b>3 912 658 €</b>	<b>4 350 994 €</b>	<b>16 050 668 €</b>
Produits des Services, du Domaines						
70 et Ventes Diverses	145 972 €	163 376 €	186 911 €	247 641 €	219 842 €	963 743 €
73 Impôts et Taxes	2 903 976 €	2 486 404 €	2 687 461 €	2 886 444 €	3 228 359 €	14 192 644 €
74 Dotations, Subventions, Participations	290 058 €	634 690 €	564 102 €	560 728 €	684 775 €	2 734 354 €
75 Autres Produits de Gestion Courante	169 719 €	70 102 €	218 598 €	217 844 €	218 018 €	894 282 €
<b>DEPENSES REELLES DE GESTION</b>	<b>2 549 412 €</b>	<b>2 655 603 €</b>	<b>2 766 956 €</b>	<b>2 870 479 €</b>	<b>3 062 992 €</b>	<b>13 905 440 €</b>
011 Charges à caractère général	970 674 €	956 660 €	1 052 248 €	1 078 122 €	1 119 486 €	5 177 190 €
012 Masse salariale	1 330 169 €	1 404 465 €	1 418 510 €	1 396 297 €	1 567 666 €	7 117 108 €
65 Autres charges de gestion courante	248 569 €	294 477 €	296 197 €	396 059 €	375 840 €	1 611 142 €
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>960 314 €</b>	<b>698 969 €</b>	<b>890 117 €</b>	<b>1 042 180 €</b>	<b>1 288 002 €</b>	<b>4 879 582 €</b>
66 Intérêts des emprunts	38 807 €	32 659 €	28 941 €	38 199 €	32 664 €	171 270 €
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>921 507 €</b>	<b>666 310 €</b>	<b>861 176 €</b>	<b>1 003 981 €</b>	<b>1 255 339 €</b>	<b>4 708 313 €</b>
Amortissements des emprunts	217 496 €	208 763 €	197 000 €	245 447 €	242 250 €	1 110 957 €
<b>EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT NET)</b>	<b>704 011 €</b>	<b>457 547 €</b>	<b>664 176 €</b>	<b>758 534 €</b>	<b>1 013 088 €</b>	<b>3 597 356 €</b>
<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>368 028 €</b>	<b>241 769 €</b>	<b>155 045 €</b>	<b>366 265 €</b>	<b>803 834 €</b>	<b>1 934 941 €</b>
Subventions	139 456 €	5 314 €	38 508 €	125 259 €	510 387 €	818 923 €
FCTVA	164 891 €	164 891 €	56 642 €	183 040 €	253 528 €	822 993 €
Taxe d'aménagement	63 680 €	71 563 €	59 895 €	57 967 €	39 919 €	293 025 €
<b>DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>599 496 €</b>	<b>731 202 €</b>	<b>1 773 540 €</b>	<b>2 064 525 €</b>	<b>1 213 943 €</b>	<b>6 382 705 €</b>
Dépenses d'équipement	599 496 €	731 202 €	1 773 540 €	1 891 991 €	1 213 943 €	6 210 171 €
Immobilisations financières (Hors remboursement de la Dette)	- €	45 954 €	38 128 €	47 884 €	41 274 €	173 240 €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €	172 533 €	- €	172 533 €
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 231 468 €</b>	<b>- 489 433 €</b>	<b>- 1 618 495 €</b>	<b>- 1 698 260 €</b>	<b>- 410 109 €</b>	<b>- 4 447 764 €</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>- €</b>	<b>- 31 886 €</b>	<b>- 954 318 €</b>	<b>- 939 726 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 850 408 €</b>
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>472 543 €</b>				<b>602 980 €</b>	
<b>EMPRUNT</b>	<b>- €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>800 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 000 000 €</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>- €</b>	<b>168 114 €</b>	<b>- 154 318 €</b>	<b>- 939 726 €</b>	<b>- €</b>	<b>149 592 €</b>

Globalement, la situation financière de la commune de Séez est satisfaisante. L'exercice 2024 a confirmé les bons résultats réalisés avec :

- Un taux d'épargne brute de 29% (26 % en 2023)
- Un taux d'épargne nette de 23% (19 % en 2023)
- Et une capacité de désendettement à peine de 3 ans.

En conclusion, la commune de Séez affiche une situation financière saine :

- Une solvabilité renforcée avec une capacité de désendettement établi à un niveau très satisfaisant (3 ans).
- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Il faut cependant rester vigilant et poursuivre les efforts de gestion pour maintenir et renforcer la stabilité et la solvabilité financière de la Commune.



## Plan Canicule / Plan Grand Froid

Toutes les personnes qui souhaitent le passage d'un agent communal en cas de déclenchement du Plan Canicule et Plan Grand Froid (niveaux 2 et 3) ou toute autre situation exceptionnelle (crise sanitaire), peuvent se faire connaître en mairie auprès de l'agent d'accueil du CCAS en téléphonant au 04 79 41 00 54. Un formulaire (également disponible sur notre site internet) sera à remplir. Toutes ces informations strictement confidentielles seront consignées sur un registre prévu à cet effet.

## Repas des aînés

Le rendez-vous annuel a eu lieu le dimanche 12 octobre 2025. Un repas festif ainsi qu'un après-midi dansant a été proposé. Monsieur Emile MERENDET et Madame Jeanne PLANCQ ont été mis à l'honneur en tant que doyens présents au repas.

Il est rappelé que les invitations sont envoyées aux personnes de plus de 70 ans inscrites sur nos listes électorales. Si vous résidez sur la Commune mais n'êtes pas inscrits sur nos listes, vous pouvez prendre contact avec la Mairie afin de vous faire recenser. Vous serez alors conviés à cette belle journée festive.



## Pour nos jeunes

Le CCAS s'est mobilisé pour nos jeunes, il a été décidé de permettre l'accès au domaine skiable de la Rosière aux enfants de la commune de Séez de 5 à 17 ans, au moyen de la prise en charge financière par le CCAS du coût des forfaits de ski pour la saison 2025/2026. Une participation financière sera demandée aux familles à hauteur de 64 € par enfant correspondant aux frais administratifs liés à la collectivité.

Le coût supporté par le CCAS a été d'environ 64 000 €.



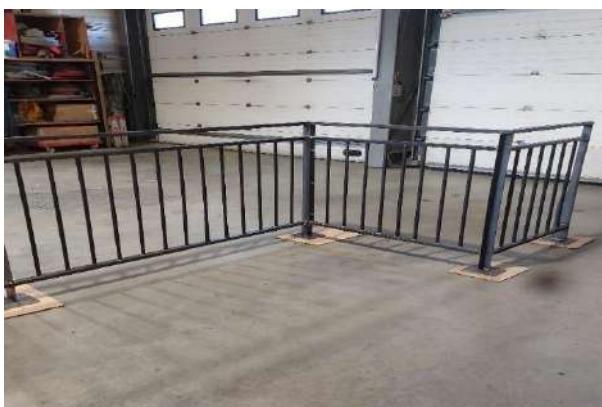
# TRAVAUX – EAU – FORêt

## Services Techniques

Entretien de la voirie



Réalisation de barrières



Figurines pour l'école élémentaire



Réhabilitation d'abris-bus



## Fabrication de bancs, table et banquettes pour l'école élémentaire et d'une tour à livres pour l'école maternelle



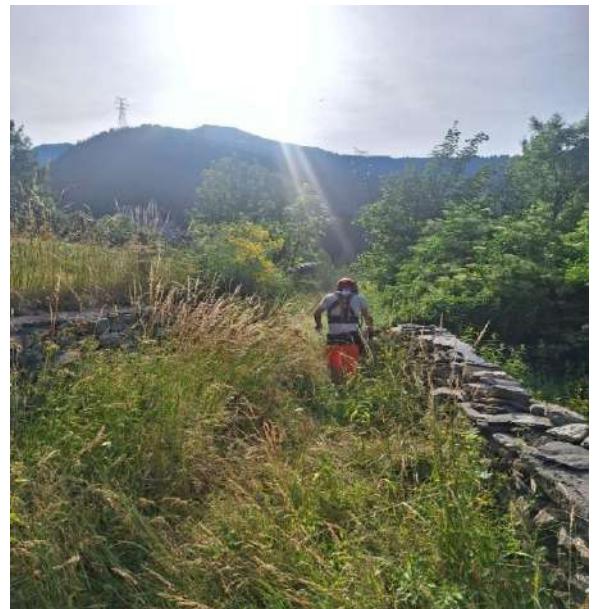
### Fleurissement de la commune



## Fabrication d'un escalier pour le quartier des Contamines



## Nettoyage des villages



## Végétalisation du cimetière

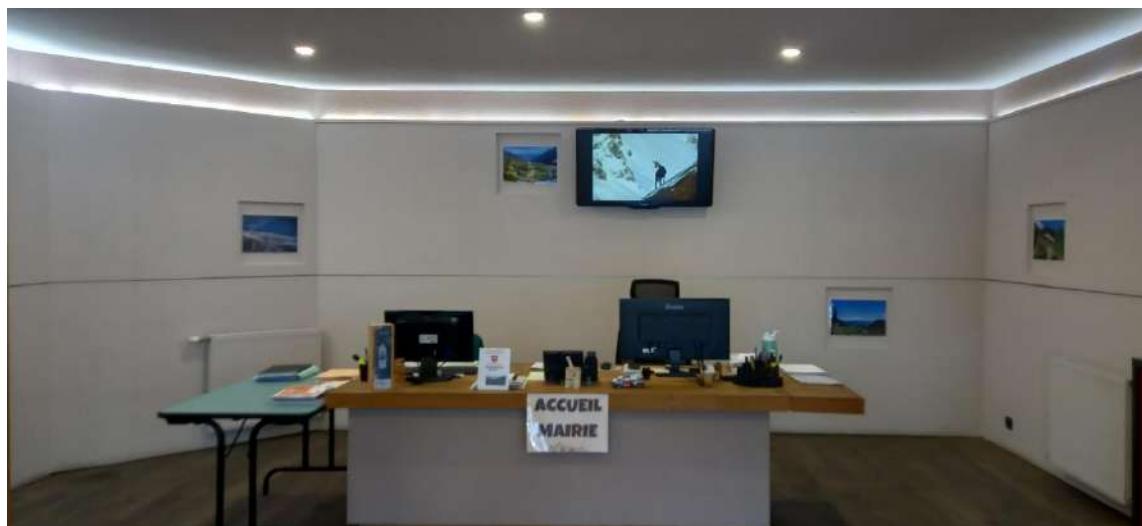


## Entretien des sources et du réseau d'irrigation



## Travaux – Eau – Forêt

Mise en place du nouveau panneau de l'accueil mairie - bureau d'information touristique  
Réalisation d'un nouveau bureau pour l'état civil et peinture complète de l'accueil mairie



Acquisition d'un master benne et d'un Toyota Hilux



Déneigement



# Beaupré / Bois du Céry

Dans la continuité des travaux réalisés en 2024, la commune a doté la chambre de répartition du bois du Céry d'un équipement de production électrique : une turbine ainsi que les auxiliaires de production. ENEDIS doit intervenir pour effectuer le raccordement du site au transformateur du hameau de Bonneval dans lequel la commune pourra injecter l'électricité produite sur le site du bois du Céry.



Belle intégration paysagère de la chambre de répartition du Bois du Céry



Equipement de production électrique : turbine



Héliportage de la turbine : super PUMA



# Ressource en eau de la commune : Sources du Col du Petit Saint-Bernard

Préservation de la ressource en eau sur la Commune.

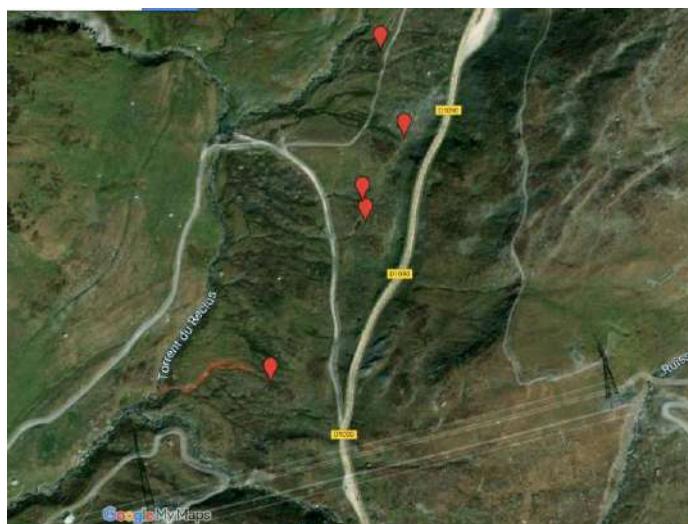
En complément des travaux entrepris ces dernières années (depuis 2017) dans le but de garantir la continuité de service de l'eau potable sur son territoire, la Commune de Séez a engagé de nouvelles investigations afin de diversifier sa ressource en eau. Depuis 2021, elle est accompagnée pour mener à bien ce projet par une AMO comprenant un ingénieur hydraulicien, une hydrogéologue, une conseillère en microbiologie et un écologue.

Ce dossier a fait l'objet d'une large concertation préalable sur les actions et la méthodologie à engager entre le Maître d'Ouvrage, l'équipe AMO et les administrations.

Cinq sources d'eau très minéralisées ont été identifiées.

Afin de poursuivre la connaissance de trois d'entre elles, il a été décidé :

- De débrider les sources afin de ne capter que les venues profondes et s'affranchir des eaux superficielles notamment lors des périodes de fonte nivale ;
- Une fois le débridage réalisé, d'instrumenter les venues afin de suivre à l'échelle d'un cycle hydrologique, les variations des principaux paramètres (débit, température, conductivité). Ce suivi pourrait être complété d'analyses physico-chimiques à pas de temps mensuel afin de qualifier plus précisément les variations enregistrées par le suivi de la conductivité.



Localisation des émergences du Col du Petit Saint-Bernard



Débridage des sources à la pelle araignée

Mise en place de cloche de captage et pot de mesure



Remblaiement et drainage des eaux de surface



Remblaiement de la géomembrane



Source débridée

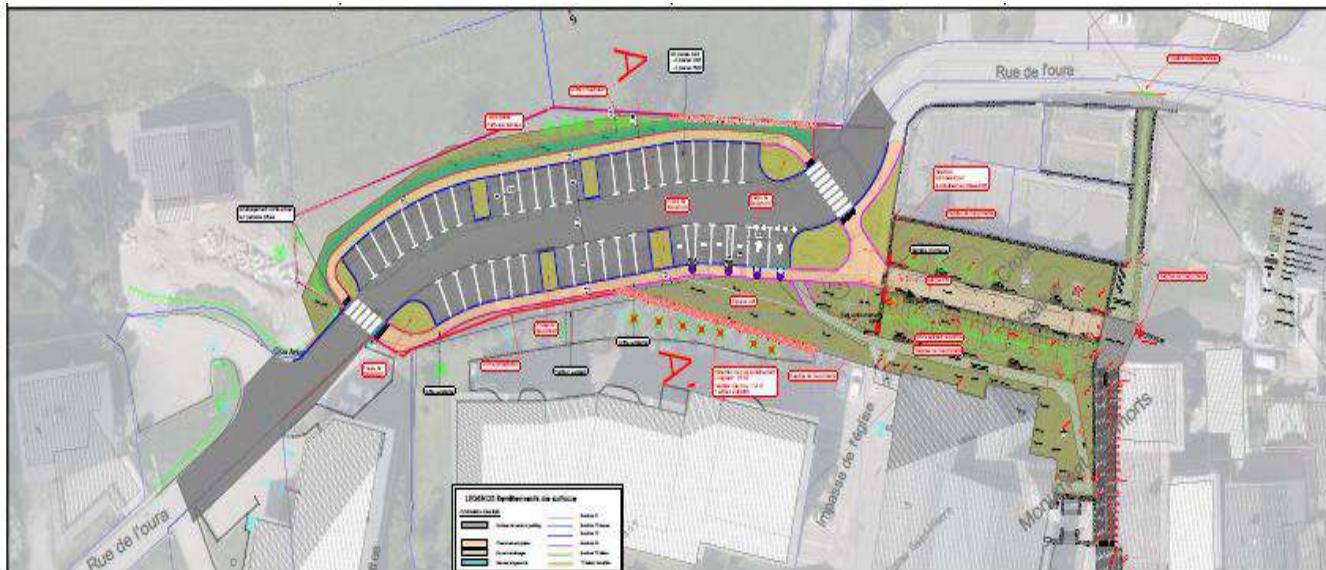
Restitution au milieu



# Travaux d'aménagement et sécurisation des espaces publics

## ❖ Contexte :

Dans le cadre des travaux des abords du Musée Saint-Eloi à proximité de l'Eglise et du centre-ville, que la Commune de Séez va engager cette année, il convient de répondre à un projet global d'aménagement dans ce secteur.



Vue d'ensemble du projet

Les enjeux principaux sont les suivants :

- ➔ Apaiser les flux de circulation, avec des aménagements simples et cohérents dans leur contexte, tout en assurant une lisibilité efficace.
- ➔ Améliorer la qualité de vie générale des usagers, avec des aménagements fonctionnels tout en participant au confort de vie des habitants les empruntant à l'année et permettant la valorisation du patrimoine déjà existant de Séez, qu'il soit architectural ou bien paysager.

Le projet :

L'aménagement consiste en un stationnement en bataille, avec une réduction de voirie. La voirie principale est décalée vers l'amont afin de permettre la création d'un cheminement piéton sur la partie sud. Le tracé de la voirie est moins linéaire et plus étroit, afin d'obtenir un effet « chicane » et un ralentissement des véhicules. Des cheminements piétons sont aménagés tout autour des stationnements avec des passages piétons aux extrémités.

L'espace de « jeux de boules » à proximité du parking sera ainsi revalorisé.

Le terrain sera réalisé en stabilisé et en remblais, séparé des espaces verts par des bordures granit. Le parvis devant le musée sera réalisé en barrette luzerne à joints mortier, les rampes et l'embarquement avec des bordures granit.

# Travaux – Eau – Forêt



Terrassement en pleine masse



Application d'enrobé sur la voirie et les stationnements au finisseur



Mise en place manuelle d'enrobé de couleur sur les trottoirs

Aménagement du parvis du musée et du cheminement derrière l'église



# Travaux – Eau – Forêt



Aménagement final



Ici, la Région investit pour votre projet



## Glissières parking du Villard-Dessus RD 1090

Achèvement des travaux sécuritaires, par la mise en place d'un garde-corps réglementaire effectué par les services techniques au niveau aval du parking.



## Soutènement Rue de l'Oura



Démolition partielle du soutènement en pierres sèches Rue de l'Oura qui menaçait de tomber sur la voirie.



## Aménagements en enrobé



Réfection des enrobés du parking du centre du hameau du Noyerai

Reprise arasée du mur et mise en place d'un garde-corps et d'une main courante réalisés par les services techniques.



Reprise des abords de la Chapelle du Breuil à la suite de travaux de drainage effectués par les services techniques

# Piste d'alpages

Remise en état de la piste d'alpage des Chavonnes



Remise en état de la piste d'alpage secteur Col du Petit Saint-Bernard entre la prise d'eau EDF et la RD 1090



Merci aux agents des services techniques ayant contribué à la réussite de ces projets.



# URBANISME - ENVIRONNEMENT - FONCIER

Nos missions d'intérêt général sont le développement du territoire de SEEZ de façon cohérente et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

**Tous les troisièmes jeudis de chaque mois, un architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) se tient à votre disposition pour examiner vos projets (consultation gratuite).**

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au Service Urbanisme avant toute dépose d'une demande d'autorisation d'urbanisme.



## Rappel de quelques règles d'urbanisme

Toute nouvelle construction doit être déclarée dès qu'elle a une **emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 5 m<sup>2</sup>**.

Tous les travaux ayant pour effet de **modifier l'aspect extérieur** d'un bâtiment existant (remplacements de fenêtres, volets, balcons, garde-corps, extensions...) ou de changer la destination d'une construction doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Sur la Commune de Séez, **toutes les clôtures sont soumises à autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable)** et ne peuvent en aucun cas dépasser 2 mètres de haut.

Les nouvelles constructions de **piscines** enterrées et hors-sol doivent être déclarées dès une emprise au sol supérieure à 10 m<sup>2</sup>.

Ne jamais commencer ces différents travaux ou constructions avant d'avoir une autorisation d'urbanisme.

Les formulaires de demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que les plans du PLU en vigueur et le règlement de zonage sont disponibles dans nos services ou téléchargeables sur le site internet de la Mairie de SEEZ.

Une autorisation d'urbanisme est valable **3 ans**. L'autorisation est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez pendant plus d'un an.

Vous pouvez demander la **prolongation** de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans. L'autorisation peut être prolongée **2 fois pour une durée d'1 an**.

**Dès l'achèvement des travaux**, afin de clore les dossiers, tout titulaire d'une autorisation d'urbanisme devra adresser à la Mairie de SEEZ une **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux**. **Cette déclaration est obligatoire**.

## Permis de Construire et DP (Déclaration Préalable)

Avant de réaliser tous travaux, renseignez-vous auprès du service urbanisme : **Tél. 04 79 41 98 84** ou consultez le site **[www.seez.fr](http://www.seez.fr)**. La dépose des demandes peut se faire soit par voie postale soit au service urbanisme.



## Réglementation et élagage des haies

Selon le Code Civil, une haie ne peut dépasser les 2 mètres de haut si elle est plantée à moins de 2 mètres de la limite de votre terrain.

Pour les haies plantées à plus de 2 mètres de votre clôture, alors il n'existe pas de hauteur limite pour votre haie.

Cependant, si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0.5 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine (habitation, voirie...).

La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la hauteur maximale des haies ne pourra excéder 1,20 mètre dans les zones urbaines et 1,50 mètre dans les zones rurales, conformément à la loi récemment adoptée.

Pour garantir la sûreté et la commodité de passage sur les voies publiques, l'élagage et la taille des haies sont indispensables. Il est à la diligence des propriétaires de couper les branches et entretenir les haies. Les services municipaux sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

## Environnement

Le patrimoine naturel du territoire de SÉEZ est remarquable et précieux. Il est essentiel de préserver et de mettre en valeur les milieux naturels, réserves de la biodiversité. Une attention particulière à ne pas polluer l'environnement avec des déchets petits ou gros.

Pérennisons également, les terres agricoles qui constituent des ressources fondamentales à nos existences. L'agriculture a pour objectif la production des denrées alimentaires, la préservation de la biodiversité, le maintien du cadre de vie et des paysages...

**L'environnement est un sujet qui nous concerne tous, essayons tous ensemble de respecter et protéger notre milieu naturel.**

Au sein des services techniques, le service « espace vert » s'occupe du fleurissement des zones urbaines ainsi que des plantations d'arbres et arbustes. C'est au présent que nous pouvons améliorer l'environnement de demain.

La Mairie de Séez fait le choix du « **fauchage raisonné** » :



Faucher moins, pour faucher mieux, et répondre aux besoins des usagers tout en préservant la biodiversité. En effet, il n'est pas nécessaire de faucher de manière répétée la totalité des espaces en bord de route, ni de raser la végétation, pour assurer sécurité et visibilité. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve les habitats de la faune et la flore et on augmente considérablement la valeur floristique des bords de route. L'entretien se fait donc en fonction de la croissance des plantes et des impératifs de sécurité.

La commune de Séez met à disposition des emplacements de **jardins partagés** sur deux sites différents au centre du village. Renseignements à l'accueil de la Mairie.

## Service Foncier

Le service foncier de la commune accompagne au quotidien les habitants, les professionnels et les services municipaux pour connaître une parcelle et identifier un propriétaire ou comprendre un plan cadastral. Accompagner les démarches foncières : division ou révision de parcelles, bornage, échange ou projets. Il travaille aussi en lien étroit avec le service urbanisme et les géomètres pour garantir une bonne gestion du terroir communal.

Conformément à la loi informatique et libertés (modifiée par le Règlement Général sur la Protection des Données : RGPD) les relevés de propriétés et données personnelles des propriétaires ne sont pas disponibles en accès libre.

Le site internet [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) vous permet de simplifier vos démarches en vous offrant la possibilité de consulter en ligne le plan cadastral pour tout le territoire national et d'imprimer gratuitement des extraits de plan. La recherche peut se faire par adresse ou par références cadastrales mais pas par nom de propriétaire.

Vous pourrez également commander, selon une tarification spécifique, des feuilles de plan grand format (format AO) sur support physique (papier ou plastique) ou numérique. Toutes les conditions de consultation de la documentation cadastrale sont précisées dans le bulletin officiel des finances publiques (BOFIP), accessible en ligne : <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5358-PGP>.

Concernant le zonage d'une parcelle, vous pouvez le consulter directement sur le site de la commune ainsi que le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

#### **Numérotation des habitations :**

Le service foncier participe également à la mise à jour de la Base d'Adressage Nationale (BAN) un outil essentiel pour que chaque habitation dispose d'une adresse complète et unique (*numéro, voie, lieudit*). La Base Adresses Nationale (BAN) est une base de données nationale et accessible par tous, qui recense pour l'ensemble du territoire français les adresses (*numéro et nom de voies*) et leur géolocalisation. Elle est consultable librement en ligne : <https://adresse.data.gouv.fr>

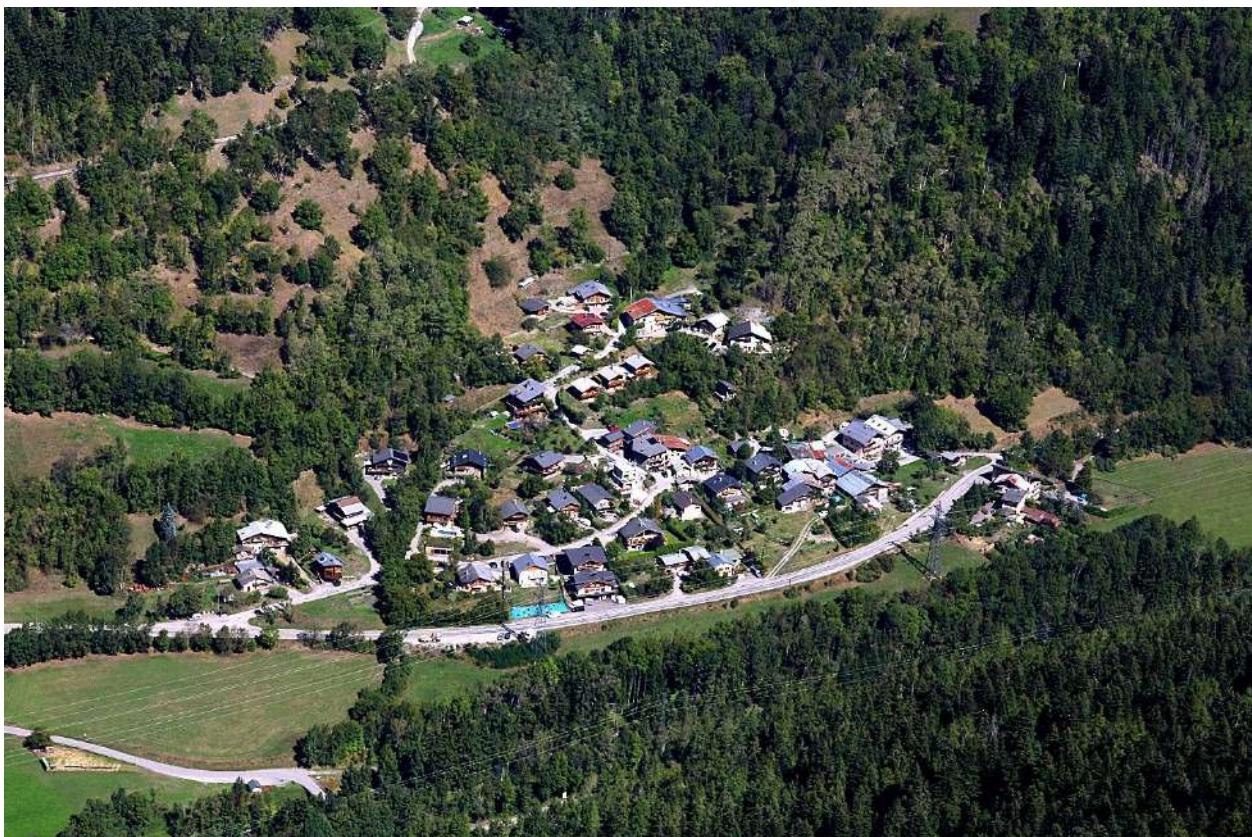
Cette démarche facilite :

- La localisation des habitations pour l'intervention des secours, des services de livraison ou des opérateurs publics ;
- La réception des courriers/colis ;
- L'enregistrement correct des adresses par les services administratifs (impôts, facturations diverses...).

Les habitants sont invités à signaler toute erreur ou absence de numéro à la mairie (*service foncier*) afin d'assurer une base d'adressage fiable et à jour. Chaque propriétaire doit récupérer son numéro (si ce n'est pas encore fait). Le service est à votre disposition lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00. L'installation de ces plaques est essentielle pour garantir une identification rapide et efficace des adresses.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service foncier au 04 79 41 98 88 ou par mail : [foncier@seez.fr](mailto:foncier@seez.fr)

Merci de votre collaboration pour un village mieux organisé et plus accessible.



# ENFANCE

## L'école maternelle

La commune de Séez, comme d'autres communes en Savoie, subit depuis plusieurs années une baisse d'effectif des enfants scolarisés. Pour cette rentrée 2025-2026, cela a entraîné la fermeture d'une classe à l'école maternelle « les petits pas » qui fonctionne maintenant avec deux classes à double-niveaux.

Effectifs : 43 élèves à la rentrée répartis en 2 classes :

- Petite section : 17 élèves. Enseignante : Monique JOUET aidée par Sylvie GUYON GELLIN (Atsem)
- Moyenne et grande section : 26 élèves. Enseignante et directrice : Stéphanie HODLER aidée par Anne RONDIN (Atsem)

Karine GOLLION (Atsem) intervient tous les matins dans les deux classes.

Intervenants :

- Claire JANSSEN (musique en période 3 et période 5)
- USEP pour les interventions vélo en période 5 sur trois séances pour la moyenne et la grande section

La restauration scolaire et la garderie sont organisées par la mairie, informations sur [www.seez.fr](http://www.seez.fr)

Les programmes de l'école maternelle spécifient que l'école se doit de « donner aux enfants l'envie d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité ».

C'est pourquoi, l'équipe de l'école maternelle essaie d'offrir aux enfants un cadre agréable et des projets transdisciplinaires motivants qui serviront de support aux apprentissages scolaires.



Cette année, le projet principal et transdisciplinaire a pour objectif de faire découvrir **la nature et les animaux** aux enfants. L'école est inscrite au programme proposé par la Communauté de Communes de haute Tarentaise « A la découverte des animaux » qui se déroulera en trois temps.

Les sorties culturelles (médiathèque, théâtre, cinéma, spectacle...) et sportives (piscine pour moyenne et grande section, ski pour grande section, s'il est possible de maintenir ces sorties, mat s'éclate, gymnastique...) ainsi que les interventions en musique de Claire JANSSEN de l'école de musique de Haute Tarentaise, continueront à ponctuer le quotidien scolaire des enfants.

L'équipe et les enfants remercient les différents partenaires de l'école grâce à qui toutes ces activités peuvent avoir lieu :

- La mairie pour le financement des transports, de la piscine et la subvention de la coopérative scolaire.
- La communauté de communes pour les interventions en musique de Claire JANSSEN.
- Le sou des écoles qui participe activement au financement des projets scolaires et l'achat de matériel.
- Les parents bénévoles qui encadrent les enfants lors des sorties.

**Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h10-8h20 à 11h20 et de 13h10-13h20 à 16h20**

## L'école élémentaire

À l'école élémentaire de Séez sont scolarisés 116 élèves répartis sur 5 classes.

- CP-CE1 A : 23 élèves → Cathy PARE et Christelle CHARVIN

- CP-CE1 B : 22 élèves → Séverine SAINT-MARTIN

- CE2-CM1 : 24 élèves → Emmanuelle AMPRIMO

- CE2-CM1 : 23 élèves → Margot PHILIBERT

- CM2 : 23 élèves → Laura BUTHOD



L'intervenante qui co-enseigne l'anglais pour toutes les classes est Fiona EVANS.

### Nos projets pour l'année scolaire 2025-2026 :

Cette année, les élèves s'apprêtent à vivre une aventure littéraire et créative exceptionnelle. Les élèves vont plonger dans l'univers enchanté des contes.

De la découverte des récits traditionnels à la création de leurs propres histoires, ce projet ambitieux les accompagnera jusqu'à la publication d'un livre illustré, avec l'aide d'une illustratrice et la médiathèque de Séez.

L'objectif ? Stimuler leur imagination, affiner leur expression écrite et orale, et surtout, leur donner le goût de la lecture et de l'écriture.

### De la page blanche au livre illustré

Le projet ne s'arrête pas à la lecture : chaque classe écrira son propre conte, inspiré de ceux étudiés en classe. Pour les guider, une illustratrice interviendra régulièrement pour leur apprendre à donner vie à leurs histoires à travers le dessin. Une rencontre avec une auteure est également prévue pour échanger sur le métier d'écrivain et le processus de création d'un livre.



Dès la rentrée, chaque classe a intégré l'une des cinq maisons magiques, chacune inspirée par un thème ou un univers de contes. Chaque élève peut faire gagner des points à sa maison grâce à son bon comportement et à son travail.

A la fin de l'année, la maison qui aura le plus de points remportera la Coupe des 5 maisons !

## Climat scolaire

L'école a signé la charte PHARE et s'engage à lutter contre le harcèlement à l'école. Afin d'améliorer le climat scolaire et de sensibiliser les enfants, ils participeront à des ateliers autour du harcèlement lors de la journée du harcèlement.

Une boîte confidence est à disposition des élèves, consultée tous les vendredis, elle permet aux élèves de se confier sur des sujets divers (harcèlement, mal-être, ...).

Chaque classe a élu deux délégués qui se réuniront plusieurs fois dans l'année lors de conseil d'élèves. Ils pourront discuter des problèmes et des projets dans l'école.

## Autour de la lecture

L'équipe de la médiathèque de Séez accueille tous les deux mois les élèves de l'école. Les élèves peuvent emprunter des livres et participent à des ateliers avec Mélanie et Dolorès.

Un concours de lecture sera mis en place avec la médiathèque. Les élèves liront plusieurs livres et voteront pour leur livre préféré. Une occasion de développer le plaisir de lire et le lien avec la médiathèque !

## Autour des mathématiques

Les élèves participent au Rallye Mathématique de Savoie. Par groupe, ils devront résoudre des problèmes mathématiques (manche entraînement puis manche finale), chaque problème rapporte des points. Un diplôme sera donné à chaque participant. Le Rallye sera l'occasion pour nos élèves de faire gagner des points à leur maison !

## Autour du numérique

Toutes les classes sont équipées de VPI et sont connectées à Internet. Une salle informatique, équipée de 13 postes connectés à Internet permet de développer les compétences numériques (B2i). Depuis plusieurs années, l'école détient un lot de tablettes et un wifi. Les élèves apprennent régulièrement à utiliser ces outils à travers des séances d'informatique.

## Autour de la culture

Les élèves de CE2 et de CM1 ont participé à la journée du patrimoine en en participant à un atelier autour de la montagne, offert par la FACIM.

Les classes de CM1 et de CM2 se rendront au Xplore Alpes Festival pour visionner des films et des animations autour de la montagne.

L'école renouvelle sa participation au projet « Ecole et Cinéma », ils visionneront trois films dans l'année.

La dernière semaine de décembre, l'école se rendra au Film Festival des Arcs.



Le projet EAC (éducation à l'art et à la culture) est mis en œuvre grâce à la CCHT qui organise des parcours culturels pour nos élèves et prend en charge financièrement les animations.

Les élèves auront des cours de musique sur plusieurs périodes de l'année scolaire, offerts par l'école de musique, notre intervenante s'appelle Isabelle GIRAUDEAU.

## Autour du parcours citoyen

Nouvelle participation de tous les élèves à l'opération « Jouons la carte de la fraternité ». Certains élèves participeront à la cérémonie du 11 novembre et du 8 mai afin de faire perdurer la mémoire de la Guerre.

L'école participera à l'opération « le petit déjeuner de mon copain » organisée par l'Association Départementale des pupilles de l'Enseignement Public en collaboration avec la Banque Alimentaire.

## Autour du sport

Les classes de CE2, CM1 et de CM2 ont participé à un cycle foot offert par le FCHT.

Cet hiver, les classes iront au ski alpin à la Rosière ou au ski de fond à Peisey-Vallandry pour leur cycle glisse de l'hiver. Certaines classes organiseront des sorties raquettes.

Alexine PICINELLI-TCKOZ notre professeure de gymnastique propose aux enfants un cycle gym.

## Escape Game

En mai 2025, les enfants ont participé à un Escape Game sur le thème des sorcières-sorciers (thème de l'année scolaire 2024-2025).

A l'aide d'une carte au trésor et d'une mallette magique, les élèves ont parcouru les marais de Bourg Saint-Maurice à la recherche d'indices... ! L'Escape Game a été offert et organisé par « Joue-là comme Indiana ».



L'équipe enseignante remercie les partenaires qui soutiennent ces projets :

- La mairie de Séez pour le financement : transports, activités aquatiques, subvention à l'association sportive et culturelle de l'école élémentaire, intervention de Fiona EVANS.
- La médiathèque de Séez pour les séances scolaires et leur soutien dans nos projets.
- Le Sou des écoles de Séez qui participe activement au financement des activités par ses différentes actions notamment les commandes de chocolats et la bourse au ski.
- Les parents bénévoles qui encadrent les enfants lors des sorties scolaires.
- La CCHT pour les différentes animations proposées aux enfants et pour la mise en œuvre des parcours EAC.

**Pour nous contacter : Tél. 04 79 41 00 18 – mail : ce.0731092r@ac-grenoble.fr**

**Horaires : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30** (Les portes ouvrent 10 minutes avant le début de la classe)

# La restauration scolaire

Cette année encore, la commission restauration maintient son travail auprès de notre prestataire afin de garantir des repas équilibrés qui plaisent aux enfants.

Une réunion a été organisée au mois de juin avec les élus de la commission « écoles », les parents d'élèves délégués, la responsable de la restauration ainsi que les responsables des menus de l'hôpital de Bourg Saint-Maurice (responsable et diététicienne).

L'occasion d'échanger et de comprendre le mode de fonctionnement de notre restauration collective : de la commande en passant par la production jusqu'à l'assiette ! Un rendez-vous enrichissant et apprécié de tous.

La commune travaille également avec l'hôpital de Bourg Saint-Maurice sur l'amélioration du contenu des repas végétariens proposés.

En effet, nous constatons une certaine insatisfaction concernant ces repas. Actuellement 13 enfants sont inscrits en régime végétarien, ce petit nombre rend compliqué la possibilité de dédier une chaîne de production pour notre prestataire. Néanmoins un travail est en cours pour diversifier l'approvisionnement et améliorer ces repas.

Le montant de la prestation restauration s'élève toujours à 6,20 €.

Ce montant comporte le prix du repas et contrairement à d'autres communes il intègre également 2h00 de garderie encadrée par nos agents.

## Les activités pendant la pause méridienne :

De nombreuses activités ont été proposées aux élèves fréquentant les services périscolaires sur le temps méridien :

### Activités des services périscolaires :



Activités proposées par le Sou des écoles :

Atelier Beatbox animé par Tino :



Atelier Hip Hop animé par Rémi



Atelier jeux de société



Ces activités rythment les temps libres de la pause méridienne pour les élèves qui souhaitent faire des découvertes et passer du temps avec les copains, le succès est toujours au rendez-vous

## L'accueil périscolaire



« La guinguette du périsc »



Dernier repas des CM2 avant destination collège !



Garderie matin élémentaire



Garderie matin et soir maternelle



Pique-nique et jeux de fin d'année maternelle



Réalisation des décorations de table pour le repas des ainés

# L'accueil de loisirs du mercredi

183 enfants au total inscrits sur l'année 2025 provenant des communes de Bourg Saint-Maurice, Séez, Les Chapelles et Sainte Foy Tarentaise. Le nombre des enfants et des familles de Séez est le même qu'en 2024 : 40 enfants de Séez (21.86% de la totalité des enfants inscrits) soit 30 familles.

Parmi les activités proposées au cours de l'année :

- Cycle des ateliers « La santé, c'est quoi ? » avec les professionnels de la santé : diététicienne, kinésithérapeute, psychomotricienne, infirmière
- « Petite école de Yoga » en place de janvier à juin, avec 1 cours par mois : initiation Yoga pour les 3-11 ans avec Daniela
- La sortie à la grotte de glace aux Arcs 2000
- Atelier et spectacle autour du goût “De la cueillette à la tablette” avec la Cie Plume Vole
- Ateliers “Zéro déchets” avec les intervenants de la CCHT : fabrication de terrarium, bombes à graines, porte-clés en bois de récupération
- Animation KAPLA
- Ateliers lecture et jeux chaque mois pour tous à la Médialudo avec la participation aux animations et expositions proposées la médiathèque
- Accrobranche au Repaire des écureuils à Séez
- Zumba, danse et expression corporelle avec Sandra de « Cimes Tonic »
- Sortie patinoire à la Rosière pour les 3-11 ans
- Planétarium "Les merveilles de l'astronomie" avec Les Points Célestes
- Ateliers sur le thème de l'environnement avec la Ruchette
- Jeu en bois TOK construit et fabriqué avec les enfants
- Construction de mini-cabanes en bois avec Chantal
- Atelier initiation aquarelle avec Antoine, aquarelliste à Bourg Saint-Maurice



# ASSOCIATIONS

## Club des Violettes

Le Club des Violettes de Séez adhérent de « Générations Mouvement de Savoie » est ouvert à toute personne majeure retraitée ou non permet à ses 80 adhérents de se retrouver le :

- lundi tous les deux mois pour le pédicure,
- mercredi pour jouer au scrabble ou autre
- jeudi pour jouer aux cartes (belote, tarot...)

Toutes ces activités se font à la salle du Pré du Comte. Le club reste très actif, ainsi le 5 janvier 2025 l'Assemblée Générale s'est terminée par un goûter offert et tirage des rois. Le 26 février concours de belote, 24 avril loto. Le 20 mai, 47 personnes sont sorties à GRUYERE (Suisse) visiter la maison du gruyère et une chocolaterie. Le 01 juillet, 26 personnes se sont rendues à Pralognan où elles ont pris le téléphérique du Mont Bochor et visité la maison du Parc national de la Vanoise. Le 07 septembre, théâtre avec la troupe des BELLEVILLE. Le 09 octobre, sortie à Annecy : visite guidée de la vieille ville et découverte des cloches PACCARD. Le 23 octobre, après-midi récréative avec adhésions pour l'année 2026. Le 27 octobre, concours de belote. Et comme chaque année le repas de fin d'année.

Pour l'année 2026 : L'Assemblée Générale aura lieu le 11 janvier 2026 à la Savoyarde et trois concours de belote seront organisés . En plus des manifestations habituelles, le Club des Violettes va fêter au printemps 2026, les 40 ans du Club avec repas pour les adhérent(e)s. A l'automne 2026, une journée convivialité sera envisagée avec la Fédération Départementale, ainsi 150 personnes env pourront visiter ou découvrir le patrimoine de Séez. Le Club des Violettes est représenté auprès de la Fédération par Mr Jack JUME L en tant qu'administrateur de « Générations Mouvement Savoie ».

Une fois par mois, sortie randonnée avec « Générations Mouvement ».



**Président : Serge COCHET Tél. 04 79 41 02 52 ou 06 85 29 19 46**

## Gym Dans'Séez

**8 activités physiques pour se connecter au BIEN-ÊTRE corporel et mental.**



Pilates, lundi et mercredi. Yoga, lundi et mardi. Stretching-Gym dos, lundi, mardi et mercredi. Activités originales telles que Epure®, BodyArt®, Ball'zen, Connexion Nature-Qi Gong et Marche. Ainsi que Senior et mouvement® (le ® signifie que les activités sont protégées par une formation et des stages de recyclages réguliers ; le concept est déposé par son créateur). Un descriptif de chacune des 8 activités se trouve sur le site : [connexionbienetre73.fr](http://connexionbienetre73.fr), de même que le planning et les cotisations. L'idée générale des cours proposés est la recherche d'un corps sain sans douleur, la précision dans l'entraînement, l'intensité dans la douceur. Quel que soit l'âge, la motivation et la personnalité de chacun, les pratiques corporelles enseignées permettent de progresser à son rythme, de prendre plaisir à bouger harmonieusement, en cohérence avec soi-même, avec entrain et sérénité. C'est aussi le plaisir de se retrouver, de se motiver ensemble et de passer de très bons moments de convivialité.

Gym Dans'Séez adhère à la charte « Sport Santé Bien-Être », affiliée à la Fédération Française « Sports pour Tous ». Gym Dans'Séez fêtera ses 30 ans en 2026 !

**Présidente : Catherine THIRARD  
Contact : Marie-Claire MEREL Tél. 06 10 65 90 59**

# Dentelle de Haute Tarentaise

Cet été encore, nous avons eu le plaisir de participer aux animations sur Séez, Bourg-Saint-Maurice... avec nos coussins et les fuseaux qui chantent pour créer nos dentelles.

Ces supports si typiques attirent toujours les visiteurs admiratifs de voir tous les fils se transformer en dentelle devant eux. Christiane, cette année, a répondu à leur curiosité en leur expliquant la technique sur son petit coussin garni d'un modèle plus simple. Ce qui nous ravit ce sont les petites étoiles qui s'allument dans le regard des visiteurs et les enfants très intéressés pour un jour peut-être apprendre eux aussi. En participant au Couvige de Bourg-en-Bresse en octobre (un rassemblement de dentellières de différentes régions), nous avons emmené avec nous un savoir-faire de Tarentaise.



Nous nous réunissons les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis de chaque mois à la salle la Savoyarde (1<sup>er</sup> étage). Notre association est sans but lucratif, nos dentelles ne sont pas vendues.

**Contact : 06 19 07 11 70**

## Sou des écoles

Le Sou des écoles est l'association des parents d'élèves de Séez qui a pour but d'aider à financer les projets pédagogiques de l'école pour que nos enfants s'éveillent au maximum à l'école.

**Notre Engagement pour les Enfants :** Tout au long de l'année, nous mettons toute notre énergie à organiser des événements conviviaux et divertissants. Ces moments sont l'occasion de se retrouver, de partager de bons moments, mais surtout de récolter des fonds précieux. Chaque euro collecté nous permet de financer des projets et des activités qui permettent d'éveiller nos enfants.

**Spectacles et animations culturelles** (pendant le temps scolaire et aussi périscolaire) pour développer leur curiosité et leur imagination. **Activités sportives** pour qu'ils puissent se défouler, apprendre l'esprit d'équipe et se dépenser. **Matériel ludique et pédagogique** pour le bien-être des enfants à l'école. **Voyages scolaires et sorties pédagogiques** qui ouvrent de nouveaux horizons. **Et bien d'autres initiatives** qui rendent leur quotidien à l'école encore plus joyeux ! Bilan : **16 200 € financés**.

Participer au Sou, c'est s'offrir la chance de :

- Contribuer concrètement à l'épanouissement de tous les élèves, y compris le vôtre !
- Rencontrer d'autres parents, tisser des liens et partager des expériences.
- Apporter vos idées et votre bonne humeur pour organiser des événements qui vous ressemblent.
- Passer des moments agréables et enrichissants en coulisses.



Chaque petite aide compte ! Que vous ayez quelques heures par an ou un peu plus de temps, vos compétences et votre énergie sont les bienvenues. Vous pouvez aussi nous aider en faisant un don (déductible de vos impôts).

**Contact : soudesecolesseez@gmail.com**  
**Instagram et Facebook : Sou des écoles de Séez**

## Le Cromlech (tarot)



Le club de tarot de Séez fondé en 2007 est animé tout au long de la saison, par son président, son vice-président et son trésorier.

Les seize adhérents se retrouvent tous les vendredis à partir de 14h00 à la salle de la Savoyarde (au premier étage).

L'ambiance très sympathique, le sérieux et la gentillesse des membres font du club, un atout précieux pour la commune.

Tous les amateurs de ce jeu, hommes et femmes sont les bienvenus pour rejoindre nos tournois qui se déroulent en cinq levées, par manche ; après chaque manche, au nombre de 4 ou 5, les participants changent de table.

Dans le courant de l'année, un repas est organisé où les conjointes (s) sont invitées, celui-ci se poursuit par de belles parties de cartes.

**Contact : André MELON Tél. 04 79 41 00 04**

## MACT (Maison des Artisans Créateurs de Tarentaise)

### Traditions locales, créations uniques

L'année 2025 a été riche en projets et en rencontres pour l'association « Maison des Artisans Créateurs de Tarentaise ». Avec la présence de 6 artisans permanents tout au long de l'année et de 10 créateurs supplémentaires durant la saison estivale, la boutique a une nouvelle fois mis en lumière la diversité et la qualité du savoir-faire local auprès d'un public toujours nombreux.

Un important travail a également été mené pour améliorer l'accueil du public : la salle d'entrée de la boutique a bénéficié de travaux de peinture et d'un réaménagement, offrant un espace plus chaleureux et convivial. De plus, côté communication un site web a vu le jour : [www.artisanseez.wordpress.com](http://www.artisanseez.wordpress.com) et un compte Instagram relié au compte Facebook déjà existant a été ajouté : [seez\\_maisonartisans](https://www.instagram.com/seez_maisonartisans/), où vous pourrez suivre toutes nos actualités.

L'association s'est illustrée à travers sa participation à plusieurs événements phares de Séez : Séez Clean, la Pass'Pitchü, la Fête de la Saint-Pierre ainsi qu'une collaboration avec la médiathèque. Les ateliers d'été ainsi que les ateliers dispensés en cours d'année rencontrent toujours un public curieux et enthousiaste. L'ouverture hivernale avec son exposition sur le thème « montagne » et la tombola du calendrier de l'avent clôturera une année bien remplie.

2026 verra d'autres travaux de rafraîchissement afin de pouvoir accueillir d'avantages d'expositions temporaires, de démonstrations et d'ateliers pour enrichir l'offre sur notre commune.



**Présidente : Catherine KOULINSKI [mact73700@gmail.com](mailto:mact73700@gmail.com)**

# Actiforme Haute-Tarentaise

BOUGEZ, RESPIREZ, PARTAGEZ avec Actiforme Haute-Tarentaise.

Notre association sportive vous ouvre ses portes. Rejoignez-nous, et faites le plein d'énergie positive !

Activités pour tous les âges (de 3 ans à 99 ans) et tous les niveaux, encadrées par des professeures diplômées.

Adultes : Step, Zumba, Cross Training, Yoga, Pilates, Renforcement musculaire, Danse Orientale.

Enfants : Zumba Kids, éveil corporel, Fit'dance (mélange gym et danse), yoga-dance (postures de yoga et danse).

Nous apprenons aux enfants à être ensemble, à gérer leur corps et leurs émotions. Nous intégrons aussi dans nos cours la création de deux spectacles (décembre et juin).

Famille : différents ateliers le samedi matin ouverts à tous sous réservation : Brain gym (apprendre à observer le langage du corps et le mettre en mouvement), acro-yoga, danse orientale.



**Actiforme l'énergie pour tous, le bien-être pour chacun !**



**Contact : Julie Tél. 06 88 55 55 91**  
**[actiformehautetarentaise@gmail.com](mailto:actiformehautetarentaise@gmail.com)**  
**[www.actiformehautetarentaise.fr](http://www.actiformehautetarentaise.fr)**

## Participer aux projets de Séez



Prunier vers l'école maternelle

Cette année, avec l'accord de ses adhérents, l'association n'a pas entrepris de grands chantiers. Nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous avec la municipalité pour leur présenter le travail effectué sur Célestin FREPPAZ dans le but de lui rendre hommage pour tout ce qu'il a réalisé sur notre commune.

Les 6 arbres que nous avons plantés vers l'école maternelle poussent et ont même donné quelques fruits.

Toute l'année, nous avons suivi et nous vous avons renseigné sur l'actualité communale et associative. Avec une attention toute particulière sur l'eau d'arrosage et son utilisation, informant les adhérents que nous devons réaliser des économies. Même sur notre commune, la ressource en eau n'est pas inépuisable. Les pratiques doivent changer : ne pas arroser en pleine chaleur, ne pas l'utiliser pour arroser la pelouse, laver les voitures, laver sa cour etc...

Le 15 novembre : conférence sur les perturbateurs endocriniens.

**Contact : [participerauxprojetsdeseez@gmail.com](mailto:participerauxprojetsdeseez@gmail.com)**

# L.A.C.E.S

L.A.C.E.S a contribué durant l'année 2025 à mieux faire connaitre son beau patrimoine architectural et religieux. Comme depuis le début de son activité, L.A.C.E.S aidée de bénévoles propose aux habitants de nos villages, des chapelles plus souvent ouvertes et une fois l'an une messe suivie d'un moment convivial autour du verre de l'amitié !



Nous avons eu le plaisir d'accueillir 3 concerts en l'église, 2 concerts au Villard-Dessus et Villard-Dessous et une animation chant par « les sœurs de chœur » ainsi que la PRTL au Villard-Dessus.

Un grand merci au père Jacques pour sa chaleureuse présence et ses paroles d'espérance !

Un grand merci aux référents qui initient chaque fois l'entretien de leur chapelle, aux services techniques pour leur aide, aux petites mains qui réparent une pierre d'escalier ou autre intervention, aux personnes de l'accueil de la mairie qui communiquent tous nos évènements sur le panneau lumineux.

Un grand merci à notre présidente Michèle PELLICIER-BAL pour son engagement dans la création de L.A.C.E.S et bienvenue à Eric MINORET notre nouveau président.

Conscients que notre commune ne peut pas tout réaliser seule, L.A.C.E.S veut aider et faire. Aussi nous avons proposé aux élus de prendre en charge les travaux de restauration de la chapelle Ste Barbe dans les alpages du col sur la voie romaine et nous avons obtenu l'accord de la municipalité pour l'engager avec l'aide des bénévoles.

Le travail du cabinet d'architectes a été rendu le 6 novembre, nous espérons pouvoir avancer sur nos projets de restauration et concrétiser un chantier tant attendu.

Nos remerciements à tous les membres de l'association qui par leur adhésion, leur don, nous encouragent à poursuivre nos actions.

**LA SAUVEGARDE DU PATRIMONE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**  
**« Si on lâche le patrimoine tout est perdu » Stéphane Bern**

**Présidents : Eric MINORET et Olivier ARPIN**  
**8, Rue Saint-Pierre 73700 Séez**  
**lesamisdeschapelles@gmail.com**

## Chant'Levent



Le groupe vocal Chant' Levent a trouvé un nouveau dynamisme avec ses deux jeunes chefs de chœur, Luc et Philippine.

Tout à la préparation de son spectacle annuel, le groupe, actuellement composé d'une vingtaine de choristes, se retrouve tous les jeudis au Foyer Rural de 20 heures à 22 heures.

Le répertoire est principalement composé de chansons contemporaines.

de Noël, fêtes locales et partage de scène avec d'autres chorales...

Vous aimez chanter, vous avez plus de 15 ans, vous avez envie de passer de bons moments ? Rejoignez-nous, vous ne le regretterez pas !

**Présidente : Marie-Suzanne GROETZINGER Tél. 06 79 94 46 72**

# Moulin de Saint-Germain

L'automne est arrivé. Les sommets commencent à blanchir. Le moulin aussi se prépare pour passer un hiver en hibernation. Il espère néanmoins que les travaux de restauration puissent intervenir avant les premières neiges. En effet, les nombreuses années de travail ont laissé des traces sur le canal d'aménée de l'eau, nous devons le remettre en état.

Néanmoins l'année 2025 a été très satisfaisante. Emilie a accompagné avec beaucoup de sérieux et a partagé sa connaissance de l'histoire du moulin, son agréable sourire a ravi les 364 visites au cours de l'été et 35 passages pour le week-end du patrimoine.



Toutes les fournées ont été vendues très rapidement, le travail de Jean Luc et Josette YVON et Alain GAIDE maître du feu qui gère à merveille la chauffe du four sont toujours très appréciés et plusieurs personnes sont reparties sans pain. Il est souhaitable de réserver. D'autant que désormais avec l'aide et le professionnalisme de Bernard MONNET boulanger à la retraite, nous avons relancé la brioche traditionnelle de la vallée. Oui la Crinchin de notre enfance est à nouveau produite à Saint-Germain et a obtenu un succès qui dépasse nos capacités. C'est une des raisons pour laquelle nous souhaiterions que des associations viennent nous rejoindre pour transmettre cette tradition du pain de village et de la Crinchin. Les fournées de 2026 seront au nombre de trois : **le 20 juin, le 18 juillet et le 8 août**.

Je vous souhaite d'agrables fêtes de fin d'année en famille et que 2026 vous apporte santé et bonheur, en espérant vous voir aussi nombreux l'an prochain.

**Président : Alain MINGAM moulinsaintgermain@sfr.fr**

## Comité des Fêtes



L'année 2025 marque les 5 ans d'existence du Comité des Fêtes de Séez et nous sommes heureux de partager un retour sur cette belle année écoulée. Fidèles à nos habitudes, nous avons organisé nos 2 grands bals, celui de l'automne et celui du printemps, qui rencontrent toujours un bel engouement auprès des habitants et des visiteurs.

Comme chaque année, nous avons également célébré la fête de la Saint-Pierre, moment fort de la vie communale, qui rassemble petits et grands dans une ambiance chaleureuse.

Nous avions aussi prévu une nouveauté estivale : un événement « Taureau piscine » au mois d'août. Malheureusement, en raison d'une maladie qui touchent les bovins, nous avons été contraints d'annuler cet événement. Malgré cette déception, notre équipe reste plus motivée que jamais ! Ces 5 années d'existence nous ont montré à quel point le Comité des Fêtes est un acteur essentiel de la vie locale, et nous continuerons à imaginer, organiser et partager des moments festifs pour faire vivre notre village.

Rendez-vous dès l'année prochaine pour de nouvelles aventures conviviales et festives à Séez !

**Président : Tanguy DURAND Tél. 06 64 55 65 97**

## Plurisoins Haute Tarentaise

L'association Plurisoins Haute Tarentaise est désormais le socle de la Maison de santé de Séez.

Cette année a été marquée par de nombreuses démarches administratives auprès de l'Agence Régionale de Santé et de la CPAM afin de valider nos projets de santé pour la population.

L'équipe travaille, en coordination, notamment sur des thématiques de prévention :

- La vaccination
- La prévention des chutes de la personne âgée
- Le surpoids de l'enfant
- La santé de l'homme actif



avec des actions et des animations tout au long de l'année dont nous vous informerons.

La vingtaine de professionnels de santé de la MSP se répartit en différents sites du territoire (Maison de Santé Pluriprofessionnelle multisite), un lieu commun est toujours en discussion avec la mairie de Séez. Ce lieu permettrait à la fois une fluidité de coordination interprofessionnelle mais également une meilleure intégration de l'avis des patients dans l'amélioration de nos pratiques.

**Contact : plurisoinshautetarentaise@gmail.com**

## Un chat sans toit



### Association de protection animale

Notre but est de réguler, stériliser, soigner, faire adopter les chatons et chats abandonnés.

Nous prêtons le matériel de capture afin de trapper et stériliser les chats.

Un chat ne peut être cédé même gratuitement sans être identifié par puce électronique (80 € env) ou tatouage

Prendre un animal de compagnie c'est s'engager financièrement sur du long terme pour la nourriture et les frais vétérinaire, il faut bien réfléchir avant d'adopter.

Contrairement aux idées reçues, même stérilisés, les chats restent de grands prédateurs.

**Président : Joël ARPIN Tél. 07 57 57 51 35  
lechatsanstoitsbsm@gmail.com www.le-chat-sans-toit.com**

# La municipalité s'engage

La Commune de Séez a la possibilité de soutenir les projets associatifs. Pour cela, vous devez remplir un dossier de demande de subvention. Se renseigner auprès de la mairie pour obtenir des informations sur les conditions.

Nous soutenons les associations locales et nationales et encourageons leurs actions, cela se traduit par le versement de subventions en numéraire qui s'élèvent à un total de **13 100 €** pour l'année 2025.

Un soutien en nature est également apporté aux associations de Séez grâce au prêt de salles communales, de matériel, du véhicule 9 places ... Cette aide est estimée à **45 980 €** pour 2025.



# ANIMATIONS

## L'année 2025 a compté de nombreuses et diverses animations

Pour la 5ème année, la matinée de ramassage des déchets « Séez Clean » a continué de sensibiliser petits et grands à l'importance de préserver notre environnement.



« Séez Clean » – 24 mai

Cette année, la « Pass Pitchü » s'est déroulé à Séez, fête artisanale qui symbolise l'ouverture du Col du Petit Saint-Bernard au printemps et la reprise des échanges avec nos amis Valdôtains. Un moment fort de partages entre les deux vallées.



Journée de la Main verte – 4 mai



Vide-grenier – 7 juin et 31 août



La Pass'Pitchü – 15 juin



La Pass'Pitchü – 15 juin

Le « Défi des ruelles », pour sa 5ème édition, a rassemblé enfants, ados et adultes pour des courses de VTT et VTTAE, avec des parcours adaptés à chaque catégorie.



Défi des ruelles enfants – 4 juillet



Défi des ruelles adultes – 4 juillet

## Animations



Concerts des Jeudis de Séez – 26 juin au 28 août



Sorties Castor Junior – 11 juillet au 29 août

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau cet été les concerts de l'Académie-Festival de musique des Arcs, de Musica Ricercata et du Festival de musique Baroque.



Musica Ricercata – 29 juillet

Les enfants ont encore eu la chance cet été tous les vendredis après-midi d'explorer la forêt des Bochères, où ils ont construit des cabanes et découvert des empreintes d'animaux, accompagnés par Romain.



Académie-Festival de musique des Arcs – 17 juillet



Festival de musique Baroque – 2 août



Cérémonie – 14 juillet

Le devoir de mémoire a été honoré avec la mise en place des cérémonies patriotiques du 8 mai, 14 juillet, 7 septembre et 11 novembre.

Du côté des activités sportives, Séez a accueilli comme chaque année les valeureux coureurs du trail TDS « Sur les Traces des Ducs de Savoie » avec le ravitaillement boissons servis par nos dynamiques bénévoles ! Les jeunes coureurs cyclistes du Tour de l’Avenir hommes ont traversé notre commune le 28 août. Début août, avec l’aide d’un guide professionnel, nous avons fait découvrir la randonnée des hameaux de Séez à une douzaine de personnes revenues enchantées.



Découverte du sentier des hameaux de Séez – 9 août



Passage de la TDS – 26 août



Passage du Tour de l’Avenir – 28 août

La journée de rencontre intergénérationnelle à Notre-Dame de Liesse a encore une fois été un franc succès avec les structures gonflables, les jeux de plein air, les ateliers créatif et lecture, l’Escape Game... qui ont enchanté les petits comme les grands dans une ambiance festive. La journée s’est conclue avec un goûter offert par la mairie.



Journée à ND de Liesse – 6 septembre



Journée à ND de Liesse – 6 septembre

## Animations



Concours des maisons et balcons fleuris 2025

Une fois de plus, nous avons été heureux d'accueillir une conférence de l'Xplore Alpes Festival.

Encore un grand bravo aux Séerain(e)s qui embellissent notre village avec le fleurissement de leurs maisons et balcons.



Causerie Xplore Alpes Festival – 29 octobre

En décembre, le marché de Noël accueillera des exposants artisans locaux au Foyer Rural. Les enfants pourront profiter d'animations tout au long des deux journées : atelier création sur bois, maquillage, promenades à poneys, et bien sûr, l'incontournable visite du Père Noël ! Une buvette avec petite restauration sera également disponible durant tout le week-end.

Le spectacle pour les enfants, prévu le samedi 20 décembre, marquera le début des vacances de Noël festives (cofinancé par la maison de santé)

Les associations Séeraines ont également joué un rôle majeur dans l'animation de notre commune, notamment avec la fête de la Saint-Pierre, les bals, la bourse aux skis, les concours de belote, spectacle musical, soirée quizz, kids disco...



Fête de la Saint-Pierre – 6 juillet



Soirée « remerciements bénévoles » - 19 septembre

Un grand merci à tous nos bénévoles sans qui l'organisation de toutes ces animations n'aurait pas été possible, n'hésitez pas à nous rejoindre pour les animations 2026 !

Le calendrier prévisionnel des animations 2026 est joint à ce bulletin municipal.

# NOS PARTENAIRES

## CCHT – Communauté de Communes de Haute Tarentaise

### LES SERVICES DE LA CCHT



#### RELAIS PETITE ENFANCE ET LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Lieu d'écoute, d'information et d'animation pour les futurs parents et parents de jeunes enfants (0-6 ans) ainsi que les assistant.e.s maternel.le.s et les gardes à domicile de Haute Tarentaise.

Le lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Jardin des Mômes » accueille les 0-3 ans accompagnés de leur parents, futurs parents et grand-parents pour partager des moments de convivialité.

- [rpe@hautetarentaise.fr](mailto:rpe@hautetarentaise.fr)
- 04 79 07 11 97



#### LOCAL DES JEUNES

##### *Point Information Jeunesse :*

Accompagnement des jeunes pour leurs études, la formation, la recherche d'emploi, la santé, le logement, la mobilité internationale, la culture, les activités sportives, les aides financières (BAFA, bourse à projet jeunes, Carte Jeunes...).

##### *Espace Jeunes :*

Activités de loisirs pour les 11-17 ans pendant les périodes de vacances scolaires.

##### *K'fē numérique :*

Espace informatique et salle de réalité virtuelle.

#### ACCUEILS DE LOISIRS

Activités extra-scolaires pour les 3-11 ans à Val d'Isère (Les Aiglons), Tignes (La Nabilla) et Bourg Saint Maurice (Le Club Loisirs).

- [direction-jeunesse@hautetarentaise.fr](mailto:direction-jeunesse@hautetarentaise.fr)
- 04 79 07 27 16



#### TRANSPORTS SCOLAIRES

Suivi de plus de 1000 élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, pour le compte de la Région Auvergne Rhône Alpes.

- [transports@hautetarentaise.fr](mailto:transports@hautetarentaise.fr) / 04 79 41 51 45



#### ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de Musique de Haute Tarentaise accueille plus de 400 élèves (enfants et adultes) et organise des actions culturelles sur le territoire. Elle est présente à Bourg Saint Maurice, Tignes, Val d'Isère et La Rosière.

- [ecoledemusique@hautetarentaise.fr](mailto:ecoledemusique@hautetarentaise.fr)
- 04 79 07 54 90



#### TOURISME ET CULTURE

Développe et structure des projets touristiques pour la promotion de la destination Haute Tarentaise Vanoise et de Séez, Villaroger et Les Chapelles: accueil et information l'été à l'Hospice du Petit Saint-Bernard, programmation culturelle, réalisation d'aménagements (piste cyclable, grands cols routiers...).

- [promotion-tourisme@hautetarentaise.fr](mailto:promotion-tourisme@hautetarentaise.fr)
- 04 79 41 08 37



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans un objectif de diversification du tissu économique en exploitant de nouveaux leviers de croissance, la communauté de communes élabore une politique de développement

économique en identifiant les filières porteuses avec la volonté d'apporter son soutien à l'innovation et à la création d'emplois durables.

- [economie@hautetarentaise.fr](mailto:economie@hautetarentaise.fr)
- 04 79 41 51 51



## ACCESIBILITÉ - HANDICAP

Conseille sur les aménagements en matière de confort d'usage, afin que les services et les cheminements de Haute-Tarentaise soient accessibles à tous, (seniors, poussettes, vélo, personnes mal-voyantes).

Sensibilise au handicap et organise des évènements adaptés. Propose du matériel adapté pour l'accessibilité en montagne (joëlette et vélo Tandem)

- [accessibilite-handicap@hautetarentaise.fr](mailto:accessibilite-handicap@hautetarentaise.fr)
- 04 79 41 51 46



## MOBILITÉ

Développe et coordonne les projets de mobilité au sein du territoire et en facilite l'accès. Sensibilise aux déplacements moins polluants et plus sobres pour l'environnement, tout en proposant des solutions alternatives à la voiture individuelle : déploiement du covoiturage (BlaBlaCar Daily), des modes actifs (marche et vélo) ou encore de l'offre de transport en commun.

- [l.bertrand@hautetarentaise.fr](mailto:l.bertrand@hautetarentaise.fr)
- 06 40 10 02 01



## ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

Gestion des quatre déchèteries, collecte des déchets et relation avec "Savoie Déchets" pour le traitement, programme de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets (compostage, animations dans les établissements scolaires...), entretien du sentier intervillages.

- [direction-st@hautetarentaise.fr](mailto:direction-st@hautetarentaise.fr)
- [tri-reduction@hautetarentaise.fr](mailto:tri-reduction@hautetarentaise.fr)
- 04 79 41 08 53



## SERVICE DES SOLIDARITÉS SERVICE ÉTOILE

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Accès aux droits et aide aux démarches pour le maintien à domicile : portage de repas, prêt de matériel paramédical, transport à la demande, actions de prévention...

- [service-etoile@hautetarentaise.fr](mailto:service-etoile@hautetarentaise.fr) / 04 79 07 60 22

## FRANCE SERVICES

Accompagne les usagers dans toutes les démarches administratives du quotidien.

- [franceservices@hautetarentaise.fr](mailto:franceservices@hautetarentaise.fr) / 04 79 07 60 22



## EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le service des eaux gère l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes du territoire.

- [service-eaux@hautetarentaise.fr](mailto:service-eaux@hautetarentaise.fr) / 04 12 05 09 93



## Communauté de Communes de Haute Tarentaise

8, rue Saint Pierre - 73700 SÉEZ  
04.79.41.01.63 - [contact@hautetarentaise.fr](mailto:contact@hautetarentaise.fr)  
[www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)



# Domaine Skiable de la Rosière (DSR)

## Eté 2025 : bilan

L'été 2025 a confirmé l'attractivité de La Rosière – Espace San Bernardo auprès des clientèles estivales de randonneurs et vététistes.

Quelques chiffres :

- **Deuxième été consécutif** avec 10 semaines d'ouverture
- **Deuxième été consécutif avec 2 remontées mécaniques** en service vers les sommets (télésièges Roches Noires & Eucherts)
- **Deuxième saison du Gravity Kart**, avec près de **3 200 descentes réalisées** (+120% de passages supplémentaires par rapport à l'été dernier), confirmant le succès de cette nouvelle activité ludique et familiale.

Au-delà des chiffres, cette saison estivale a été marquée par l'engagement fort des équipes, mobilisées pour accueillir et accompagner chaque visiteur.

La diversification estivale est désormais une réalité, et le Domaine Skiable poursuivra cet axe de développement dans les prochaines saisons.

## Hiver 2025/26 : nouveautés & perspectives

### **Un nouveau produit : le Forfait Annuel**

Grande nouveauté de la saison : le **forfait ANNUEL**, inédit à La Rosière.

- Accès illimité 7 jours sur 7 tout l'hiver à l'Espace San Bernardo (France + Italie)
- Accès aux remontées mécaniques l'été, à pied ou en VTT
- Avantages exclusifs :
  - 5 journées de ski offertes dans les Portes du Soleil,
  - Réductions sur d'autres grands domaines,
  - Café offert chaque matin au bistrot de montagne PARADiS,
  - - 50 % sur la descente en Gravity Kart.

Ce forfait illustre la volonté du Domaine Skiable de La Rosière de rendre la montagne accessible toute l'année et de favoriser une pratique régulière, diversifiée et locale.

### **Le Snowpark de Poletta est devenu le « Family Park »**

Peut-être l'avez-vous déjà remarqué l'hiver dernier : le Snowpark de Poletta a changé de visage pour devenir le **Family Park**.

L'idée : transformer cet espace freestyle en un lieu **ouvert à tous**, petits et grands, débutants comme confirmés.

On y trouve désormais des parcours ludiques, des modules adaptés et des niveaux progressifs pour permettre à chacun de s'amuser en toute sécurité.

L'image du Snowpark évolue, mais qu'on se rassure : le Family Park conserve la configuration appréciée de la fin d'hiver 2025, afin que les adeptes continuent d'y retrouver leurs repères et leur plaisir de glisse.





Et ce n'est pas tout : la **Funcross** sera elle aussi totalement revisitée cet hiver, avec une nouvelle identité autour de son animal-totem, le **chamois**.

Un relooking complet qui apportera encore plus de fun et de sensations aux adeptes de parcours ludiques !

Ces évolutions s'inscrivent dans la volonté du Domaine Skiable de favoriser le **plaisir partagé en famille** et la convivialité sur les pistes.

### Un photopoint autonome au sommet des Eucherts

Dès le mois de décembre, le Domaine Skiable de La Rosière capturera vos plus beaux sourires en altitude. À l'arrivée du télésiège des Eucherts, un photopoint nouvelle génération immortalisera automatiquement le passage des skieurs et des piétons, avec en toile de fond les panoramas d'exception de la Haute-Tarentaise.

100% autonome, il sera aussi au rendez-vous de la saison estivale : il capturera votre passage à la montée, kart ou VTT fixé au siège, pour un cliché inédit à emporter.

Un engagement renforcé pour l'environnement



### Un engagement renforcé pour l'environnement

#### Une flotte 100 % HVO

À compter de l'hiver 2025-26, le Domaine Skiable de La Rosière passe 100% de sa flotte d'engins de damage au HVO (huile végétale hydrotraitée). Ce carburant de nouvelle génération, produit à partir de matières premières renouvelables, remplace intégralement le gazole non routier auparavant utilisés.



Cette transition permettra de réduire significativement l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre liées au damage des pistes, avec - **637 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> à l'usage\***, tout en conservant les mêmes performances opérationnelles et en garantissant une compatibilité totale avec les moteurs existants.

\* Source : calcul réalisé par le Cabinet DAMOE à la demande du groupe SOFIVAL et du Domaine Skiable de La Rosière (avril 2024), couvrant l'exercice comptable du 01/10/2022 au 30/09/2023.

**Pour tout savoir sur les actions environnementales menées par le Domaine Skiable de La Rosière : <https://www.larosiere.ski/fr/engagements-rse>**

Au nom de toute l'équipe du Domaine Skiable de La Rosière,

**Jean REGALDO, Directeur**

## Parc national de la Vanoise

La commune de Séez et le Parc national de la Vanoise ont signé en 1997 une convention de gestion et de suivi autour de la colonie mixte de Petit Murin et de Grand Murin qui loge et se reproduit en été dans les combles de l'église Saint-Pierre de Séez.

Cette convention a pour but d'essayer d'assurer la pérennité de la colonie de ces deux espèces protégées tout en évitant l'accumulation de guano (déjections des chauves-souris) sur les voutes de l'église.

A cette fin, le Parc national nettoie annuellement en hiver le guano lorsque les chauves-souris sont parties rejoindre leurs sites d'hibernation et il compte les individus début août quand un dérangement de la colonie est moins préjudiciable aux jeunes chauves-souris. La commune de Séez s'engage quant à elle à prévenir le Parc national de tout travaux concernant la charpente ou l'éclairage pour convenir de périodes ou de méthodes de réalisation compatibles avec la biologie de ces petits mammifères.

Cette colonie de chauves-souris d'une bonne centaine d'individus dans les années 1990, fait partie d'un réseau de gîtes de reproduction comprenant les églises de Saint-Paul sur Isère, la Cathédrale de Moûtiers, l'église Notre-Dame et le collège à Aime. L'ensemble de cette « méta-colonie » compte presque un millier d'individus qui peuvent changer de gîte de reproduction d'une année sur l'autre, même si souvent les mères restent fidèles au gîte qui les a vu naître.

Ces deux espèces sont insectivores et chassent la nuit grâce à leurs ultrasons performants, les coléoptères (essentiellement les carabes) pour le Grand Murin et les orthoptères (sauterelles et criquets) pour le Petit Murin.

Malheureusement la taille de la colonie de Séez a beaucoup diminué ces dernières années sans explications évidentes : infiltration d'eau au-dessus de poutre faîtière (?), intensification des pratiques agricoles (?), gîte de substitution (?)... des voies à investiguer.

**Benjamin PLUMECOCQ (garde-moniteur au Parc national de la Vanoise)**

Grand Murin en chasse



Colonie mixte de Petit Murin et de Grand Murin  
(La Motte Servolex, 1988)



# SOUVENIRS

## Léonie SOURD, la doyenne de Séez

Dans notre belle commune de Séez, certaines figures marquent l'histoire par leur mémoire et leur attachement au village. Madame Léonie SOURD fait partie d'une d'elles. Née ici même, il y a près d'un siècle, elle a connu les joies, les épreuves et les transformations de notre région avec courage et simplicité. C'est avec une grande gentillesse qu'elle a accepté de nous recevoir pour évoquer quelques souvenirs d'une vie bien remplie.



Léonie SOURD est née à Séez, le 15 mars 1928, et a toujours vécu dans sa maison, rue des Riondets, où se trouvent ses racines, ses souvenirs et son cœur.

Elle a eu une enfance simple mais heureuse, attristée en 1939 par le décès de son père, à la suite d'une maladie.

Sa maman tenait le café du village, et elle l'a aidé souvent, surtout pendant la guerre. Il fallait bien s'entraider : le café « Valéry » était un lieu de vie et d'échanges pour tous.

La guerre l'a marquée : le 5 septembre, elle a été blessée par cinq éclats d'obus et a dû rester hospitalisée pendant de longs mois. Ces blessures ont changé le cours de sa vie ; malheureusement, elle n'a pas pu reprendre ses études et n'a jamais réalisé son rêve de devenir institutrice. C'est un grand regret pour Léonie, mais la vie en a décidé autrement.

Léonie PAILLEX, de son nom de jeune fille, se maria en 1949 avec M. Noël SOURD du Villard-Dessus. En 1951, ils ont eu la joie d'avoir des jumeaux, Éveline et Michel. Éveline pesait seulement 1 kilo 400 et Michel à peine 2 kilos ! Ils ont été les premiers bébés à avoir inauguré les couveuses de l'hôpital de Bourg Saint-Maurice. À l'époque, c'était une véritable avancée médicale. Les débuts avec les enfants ont été difficiles puisqu'ils étaient prématurés mais elle eut beaucoup de bonheur avec eux et de nombreux petits-enfants.



Léonie a des passions : son jardin et les fleurs. Elle a passé beaucoup de temps à jardiner, à créer de jolis massifs et a eu la chance de recevoir plusieurs prix en récompense, car les fleurs, c'est la joie de sa maison. Son village, sa famille, sa maison. Elle a vu le temps passer, les générations se succéder, les rues se transformer...

Madame Léonie SOURD incarne la mémoire vivante de notre commune. Avec ses 97 ans de vie à Séez, elle témoigne d'une époque révolue mais jamais oubliée, faite de solidarité, de courage et d'amour pour son village.

Son regard bienveillant et son récit nous rappellent combien les racines locales sont précieuses.

Merci à elle pour ce beau moment de partage.

# Les hivers d'antan de 1875 à 1984

- **Fin novembre 1875** : L'hiver commence le 16 novembre ! La neige tombe en très grosse quantité. Dans la vallée de nombreuses toitures et maisons sont effondrées.
- **22 janvier 1888** : Le froid qui dur est si extrême (-22°C) que l'Isère est couverte d'un manteau de glace dans toute la largeur de son lit.
- **21 mars 1897** : Le facteur Jules GRANIER du bureau de Séez a découvert un cadavre sur l'ancienne RN, au lieu-dit « Prassou ». Il s'agit de Noël FÉLIX, né à Épinal le 12 août 1862, perdu dans les neiges vers le 2 mars en voulant franchir le Col pour l'Italie. Quelques heures avant le drame, le voyageur était passé avec 2 autres personnes à l'auberge d'Oscar GRANIER dans le village de Saint-Germain.



- **3 février 1897** : Grosse avalanche au Col de la Traversette. Trois Chasseurs Alpins en poste là-haut sont pris dont un avec une jambe fracturée. Le lieutenant du 158<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en garnison à Vulmix arrive à Séez avec 30 hommes, renforcé par une quinzaine de Sapeurs-Pompiers de Séez déployé par Mr Antonin FAVRE, maire de Séez. Ils ont été guidés par le facteur du Saint-Bernard Jules GRAND. Aucune victime n'est à déplorer, un miracle !
- **4 février 1897** : Mort à 20 ans du jeune Louis GRAND (fils de Léopold GRAND), Chasseur Alpin, avec deux de ses camarades, dans une avalanche au Clapet, nombreuses cet hiver-là !
- **29 décembre 1901** : Accident entre la cantine Sainte-Barbe et la cantine du Creux des Morts. Dans la tourmente de neige, Joseph FAVRE, cantinier et Jules GRANIER, facteur ont eu les membres gelés par la tempête en descendant du Col du Petit Saint-Bernard. Le voyageur Italien qui les accompagnait mourut dans la tempête.
- **25 juin 1902** : La neige tardive n'a pas favorisé la croissance de l'herbe. Dans la plaine, les foins sont en retard, les bêtes souffrent et ne donnent pas de lait.
- **22 avril 1910** : Durant l'hiver, la neige est tombée si abondamment qu'on mesure 8 m de hauteur au Col du Petit Saint-Bernard.
- **10 janvier 1914** : L'Isère, le Versoyen et le Reclus sont entièrement gelés. Le patinage sur glace est possible au niveau des marais. Depuis 1888 que l'on avait ressenti pareil froid !
- **1920** : La moyenne annuelle des températures au Col du Petit Saint-Bernard est de -1,4°C sur la période de 1886 à 1920. Il gèle 200 jours par an. Neige cumulée : 8 à 13 m par an.
- **23 décembre 1923** : Il tombe une quantité considérable de neige, on compte plus d'un mètre de fraîche au Villard de Séez, les avalanches du Clapet menacent ! On enregistre le 24 décembre : 1,80 m cumulé à Moûtiers, 3,80 m à Pralognan, 80 cm à Albertville. Une énorme avalanche partie du Clapet, d'une épaisseur de 30 m s'écrasait sur le Pont de Saint-Germain et sous le souffle, une autre avalanche se déclenchaient à l'amont du village et engloutit les maisons de Jules GRANIER et Marie-Joseph JACQUEMOUD, sans faire aucune victime. Quelques têtes de bétails avaient péri étouffées.

- **Hiver 1932-1933 :** Très peu de neige cet hiver-là. La sécheresse se poursuit jusqu'à la fin avril.
- **18 août 1963 :** Il neige 10 à 30 cm au Col du Petit Saint-Bernard. La fête des bergers est reportée.
- **20 août 1967 :** Il neige le jour de la fête des bergers au Col du Petit Saint-Bernard, 3 à 5 cm de fraîche.
- **20 février 1969 :** Tempête de neige et vent violent avec 2 m de neige en congère vers le Foyer Rural de Séez.
- **10 février 1970 :** Les pompiers de Séez vont aider à sauver des jeunes vacanciers de l'avalanche meurtrière de l'UCPA de Val d'Isère. Celle-ci fit 39 morts.
- **20 mai 1972 :** La plus grosse « fraise à neige » du monde en démonstration au Col du Petit Saint-Bernard, une machine de 22 tonnes avec un moteur de 300 chevaux.
- **1972 :** Achat de deux téléskis de 120 m et 350 m de long, pour l'hiver 1972-1973 aux Ecudets. Le forfait journalier est à 5 Francs pour les adultes et 3 Francs pour les enfants.
- **1973 :** Achat d'un « Ratrac », véhicule dameuse et traceur de piste de fond pour le petit domaine de ski de fond de Longefoy.
- **Décembre 1976 :** Le centre de ski de fond « La Verdache » ouvre ses portes à Longefoy.
- **Février 1984 :** Une grosse tornade emporte la toiture des halles agricoles de la Colonne au Col du Petit Saint-Bernard. Avec les fortes chutes de neige, on relève 2,10 m de neige, au-dessus du Mont, à 1400 m d'altitude.



*Informations et cartes postales recueillies par Laurent MARGUERETTAZ, provenant de journaux, revues de presses, livres, bulletins municipaux et paroissiaux de Séez et recueils de Célestin FREPPAZ.*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Elections



VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026  
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669\*02)

OU FLASHEZ  
CE QR CODE



ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2026

# ETAT CIVIL 2025

Pour être en conformité avec le règlement général sur la protection des données, le service état civil ne publie les avis de naissance, mariage et décès qu'après avoir eu l'accord des familles.



## Naissances

Lya BONNEVIE le 2 mars, fille de Kévin BONNEVIE et Marina RENAUDON

James OLIVIER le 25 mars, fils de Kévin SOLLOSSI et Kelly OLIVIER

Rose PELLICIER-BAL le 25 avril, fille de Thomas PELLICIER-BAL et Emilie TOCCANIER

Suzie GEISERT le 25 mai, fille de Guillaume GEISERT et Silène CLEYRAT

Charles DUFFIELD le 27 mai, fils de James DUFFIELD et de Anna TAUNT

Jules MAITRE le 20 juin, fils de Grégory MAITRE et Alizée PICHOT

Gabrielle JOUBIN le 21 juin, filles de Nolan JOUBIN et de Bethany WELLS

Enaia ESTEVE le 26 juin, fille de Baptiste ESTEVE et de Mélissa LATTARD

Léonie BLANC le 20 juillet, fille de François BLANC et de Marine TISSIER

Nino DUPUIS--MERLE le 11 août, fils de Thibaut DUPUIS--MERLE et de Julia FRAISSARD

Arran MCDONALD le 14 août, fils de Steven MCDONALD et de Iona RALPH

Alessio VIEIRA RODRIGUES le 22 août, fils de Numo DA SILVA RODRIGUES et de Cynthia VIEIRA



## Mariages

Frederico DE BRITO BAPTISTA et Pascaline MONTARON le 1<sup>er</sup> avril

Cédric PICHOT et Coraline BOUCKAERT le 25 juillet

Jean-Luc VALETTE et Véronique DUFOUR le 16 août

Bastien RIBOUD et Vanessa RUIZ le 13 septembre

Marc-Antoine THÉNIER et Léa DZIOBA le 27 septembre



## Décès

### 2024

Jean MAYEUR le 5 décembre

Roger GIROD-FOURNIER le 11 décembre

Marguerite MEYER née MERENDET le 22 décembre

Paulette DESOPPIS née RENARD le 30 décembre



### 2025

Serge ARPIN le 24 janvier

Roland EMPRIN le 30 janvier

Rolland BLANC le 4 mars

Brigitte EMPEREUR née MILLOZ le 4 avril

Daniel EMPEREUR le 8 avril

Docteur Claudine FOINNEAU née LEROUX le 29 avril

Guilhem LAFONT le 5 mai

Henri EMPRIN le 7 mai

Gisèle BOGNIER née MERENDET-MICHEL le 20 juin

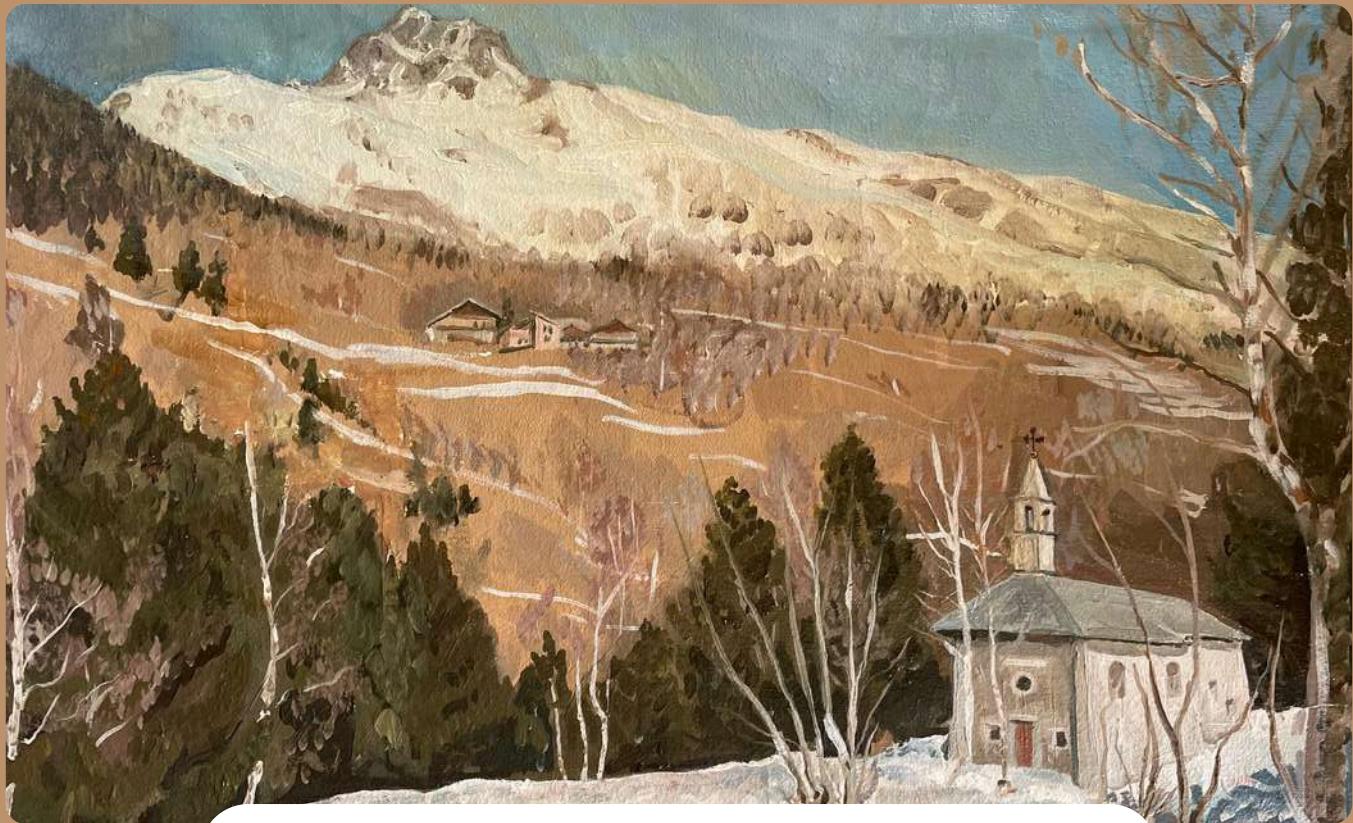
Jean PICCINELLI le 29 juillet

Nicole PLANTIÉ née MARTIN le 11 août

Gérard FARAGLIA le 15 septembre

Lauréa JOUET née CACCIA-ZANDOTTI le 28 septembre

# SÉEZ AUTREFOIS...



Chapelle de Notre-Dame de Liesse



Chapelle des Chavonnes